

**ROUGE COLÈRE
BLANC ESPOIR
BLEU LIBERTÉ**



IDÉES POUR UNE SOCIÉTÉ TRANSFORMÉE EN PROFONDEUR

THOMAS BRANT

Rouge Colère, Blanc Espoir, Bleu Liberté.

Idées pour
une société transformée
en profondeur.

Thomas BRANT

Imprimé le 14 Juillet 2024

Editions Brant Academy
7 quai Finkwiller
67000 STRASBOURG
WWW.BRANT.ACADEMY

Toute reproduction autorisée en mentionnant l'auteur.

Avant-propos

Bienvenue dans cet ouvrage où je partage mes réflexions et propositions politiques pour Strasbourg, l'Alsace, la France, et au-delà. À travers ces pages, je souhaite offrir une vision constructive et audacieuse pour notre société, en abordant des thématiques cruciales telles que l'avenir urbain, la souveraineté régionale, les défis nationaux et les enjeux internationaux.

Strasbourg, ville chargée d'histoire et d'innovation, est le berceau de nombreuses idées qui ont façonné notre région. L'Alsace, avec sa culture riche et sa diversité, représente un terreau fertile pour l'expérimentation et le progrès. La France, quant à elle, fait face à des défis complexes qui nécessitent des solutions novatrices et inclusives.

Au-delà de nos frontières nationales, l'Europe et le monde entier nous offrent des opportunités et des responsabilités grandioses. En proposant des politiques locales, régionales et nationales éclairées, nous pouvons contribuer à façonner un avenir meilleur et plus équitable pour tous.

Ce livre n'est pas seulement une compilation d'idées politiques, mais aussi une invitation au dialogue et à l'action. Je vous invite à explorer ces propositions avec un esprit ouvert, à les critiquer, à les améliorer, et surtout, à envisager ensemble un avenir où l'innovation, la solidarité et la durabilité guident nos décisions politiques.

Engageons-nous à construire un avenir où Strasbourg brille comme un phare de progrès, où l'Alsace prospère dans sa diversité, où la France est un exemple de justice sociale et environnementale, et où notre engagement envers un monde meilleur transcende les frontières nationales.

Merci de vous joindre à moi dans cette réflexion et ce voyage vers un avenir plus juste et plus prometteur.

“L'avenir ne s'attend pas, il s'imagine et se réalise”

Thomas BRANT

*A mes anges,
Mes anges présents,
Et mes anges disparus.*

Avant-propos	5
1. Réforme du système démocratique	11
1.1. Proposition de réforme des élections municipales	11
1.2. Proposition de réforme des élections législatives	15
1.3. Et les autres élections ?	18
1.4. Conseil National de la Démocratie	19
1.5. Loi “Racine”	20
2. Refondation des partis politiques	22
3. La priorité de la vie	24
3.1. Priorité de la Protection de l'Enfance dans la Constitution	25
3.2. Séjours d'Éducation Parentale à la Nature	27
3.3. Réforme de l'Aide Sociale à l'Enfance	28
3.4. Contrôle des Informations Accessibles aux Enfants	30
3.5. Droit à une identité de genre différente de son genre biologique	32
3.6. Fin de Vie et l'Euthanasie	34
4. Education	36
4.1. Abaissement du nombre d'élèves par classe	36
4.2. Réforme du Rythme Scolaire	37
4.3. Création d'Internats	37
4.4. Développement des Intervenants Externes	37
4.5. Systématisation des voyages scolaires	38
4.6. Renforcer l'Éducation Philosophique et Laïque au Collège	40
4.7. Renforcer l'Éducation Civique, aux Médias et à la Sécurité Routière	41
4.8. Intégration de l'Histoire et Culture Régionale dans le programme	42
4.9. Cours de Cuisine et de Jardinage au Collège	44
4.10. Gratuité de la Cantine pour Tous	46
4.11. Clubs d'Activités Artistiques et Sportives	47
4.12. Instauration d'un Service Agricole et Artisanal Obligatoire	48
5. Economie	50

5.1. Décentralisation de la Bourse pour une Économie Inclusive	50
5.2. Foncières de Commerce Local	51
5.3. Foncières de Logements et Biens Touristiques	52
5.4. Création d'une plateforme nationale de réservation touristique	53
5.5. Exploitations Agricoles "Publiques" en SCIC	54
5.6. Pouvoir d'achat	55
5.7. Système de retraite	57
6. Logement	58
6.1. Utilisation des Lieux Vacants	58
6.2. Création de lieu d'hébergements à la nature	60
7. Santé	62
7.1. Transformation du Secteur Pharmaceutique en Réseau de SCIC	62
7.2. Mettre fin aux déserts médicaux	63
7.3. Légalisation du cannabis en lieu festif	64
8. Arts et culture	65
9. Immigration	67
9.1. Politique d'Échange Migratoire Cohérente	67
9.2. Séjours d'Intégration pour les Immigrés	69
10. Justice et Sécurité	71
10.1. Développer l'usage de l'IA pour la justice et la police	71
10.2. Réforme du système d'aide juridictionnelle	72
10.3. Réunification des Forces de Sécurité Nationales	73
10.4. Renforcement des Services de Pompiers	75
11. Environnement, réchauffement climatique, énergie	76
11.1. Gestion des déchets	76
11.2. Développer massivement les SMR (Small Modular Reactors)	78
11.3. Énergie Solaire à Concentration	80
11.4. Préservation des océans	82
11.5. Création de villes durables et de de fleuves artificiels dans les déserts	84

12. Transports	86
12.1. Développer les routes à induction et les batteries à supercondensateurs	86
12.2. Développer des courses de trottinettes électriques	87
12.3. Système anti-démarrage des véhicules	89
12.4. Téléphérique urbain et interurbain	91
13. Les Territoires d'Outre-Mer	93
14. Europe	94
14.1. Fiscalité Européenne pour les Travailleurs Nomades	94
14.2. Système Européen des Diplômes	95
14.3. Fiscalité Européenne pour l'Éducation	96
14.4. Sortie de l'OTAN	97
14.5. Souveraineté Industrielle Européenne	98
15. Politique internationale	99
15.1. Coopération avec l'Afrique : une nouvelle ère de partenariat égalitaire	99
15.2. Moyen-Orient : Vers une Paix Durable et une Coopération Renforcée	100
15.3. Asie : Coopération Éducative et Diplomatique	101
15.4. Russie et Corée du Nord	102
15.5. Amériques : Coopération, Éducation et Développement Durable	102
16. Défense Militaire : Souveraineté Nationale	103
17. Mon parcours politique et citoyen	104
17.1. Le Racing Club de Strasbourg en SCIC (2011)	104
17.2. Hébergement Solidaire "Tom's Fair House" (2014-2017)	106
17.3. Candidature aux législatives partielles à Colmar (2020)	107
17.4. La Protection de l'enfance (2019-2024)	108
17.5. Candidat aux législatives à Strasbourg (2024)	109
18. Mes chansons engagées	110
19. Lectures	114
19.1. La Nef Des Fous (Sébastien BRANT - 1494)	114
19.2. Note sur la suppression générale des partis politiques (Simone Weil - 1940)	114
20. Conclusion	115

1. Réforme du système démocratique

1.1. Proposition de réforme des élections municipales

La France compte près de 500,000 conseillers municipaux, un pilier essentiel de la démocratie locale.

Cependant, la répartition actuelle des conseillers municipaux selon le nombre d'habitants des communes peut créer des disparités marquées.

Par exemple, dans une petite commune rurale de 500 habitants avec 15 conseillers municipaux, chaque conseiller représente environ 3% de la population.

En revanche, dans une grande ville de 300,000 habitants avec 69 conseillers municipaux, chaque conseiller représente seulement 0.023% de la population.

Cette différence montre clairement une inégalité dans la représentation démocratique au niveau local.

Pour corriger cette inégalité et renforcer la démocratie locale, une réforme des élections municipales et des collectivités territoriales pourrait être envisagée :

1. Système de représentation proportionnelle ajustée :

Introduire un système où le nombre de conseillers municipaux est ajusté proportionnellement à la taille de la population de la commune.

Par exemple, établir une formule transparente pour calculer le nombre optimal de conseillers en fonction du nombre d'habitants, garantissant ainsi une représentation plus équitable et proportionnelle.

Fixer un seuil plancher d'un conseiller municipal par tranche de 1000 habitants pourrait assurer une représentation minimale adéquate.

2. Élections par compétence :

Mettre en place un modèle où les électeurs votent pour des conseillers municipaux responsables de domaines spécifiques (urbanisme, santé, culture, etc.) plutôt que pour une liste avec un maire en tête.

Cela permettrait aux électeurs de choisir directement les représentants en fonction de leurs compétences et de leurs propositions pour améliorer la gestion communale.

3. Processus de sélection démocratique :

Organiser des tables rondes et des forums ouverts invitant tous les habitants à participer. Chaque candidat serait évalué sur ses compétences par les électeurs en utilisant un système de notation plutôt que de simplement voter pour une personne.

Les habitants auraient ainsi une voix directe dans la sélection des conseillers municipaux les mieux qualifiés pour représenter leurs intérêts.

4. Découpage de l'élection par quartier dans les grandes villes :

Dans les grandes villes, diviser l'élection par quartier pour assurer une représentation plus locale et pertinente des habitants. Chaque quartier élirait ses propres conseillers municipaux, permettant une meilleure prise en compte des spécificités locales et une gestion plus proche des citoyens.

5. Élection du maire par les habitants :

Après l'élection des conseillers municipaux, les habitants choisiraient directement le maire lors d'un deuxième tour de scrutin, parmi les conseillers municipaux élus au 1er tour.

Chaque candidat à la mairie serait évalué sur la base de ses compétences et de ses propositions spécifiques pour la commune, permettant aux citoyens de décider qui est le mieux placé pour diriger la municipalité.

6. Ouverture des candidatures et du vote :

Tout résident de la commune inscrit sur les listes électorales peut se présenter aux élections de conseiller municipal. S'il n'a pas la nationalité française, il peut se présenter en justifiant de 5 années de résidence en France. La même règle s'applique pour la possibilité de voter.

7. Réforme des indemnités et nomination des adjoints :

Réformer les indemnités des conseillers municipaux et des adjoints pour les rendre plus transparentes et équitables.

Les adjoints, responsables de périmètres d'action spécifiques, seraient choisis en fonction des notes données par la population lors des élections.

Cela garantirait que les adjoints les mieux évalués par les citoyens prennent en charge les domaines clés de la gestion municipale.

8. Révocabilité des mandats par référendum citoyen :

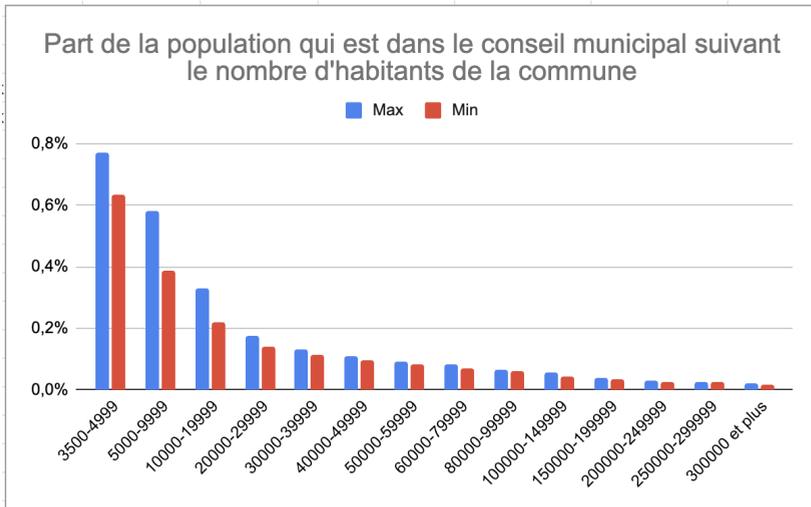
Introduire la possibilité de révoquer les mandats des conseillers municipaux par référendum citoyen.

Les administrés pourraient ainsi demander, par pétition et vote, la révocation d'un conseiller municipal en cas de manquement grave à ses devoirs ou de perte de confiance.

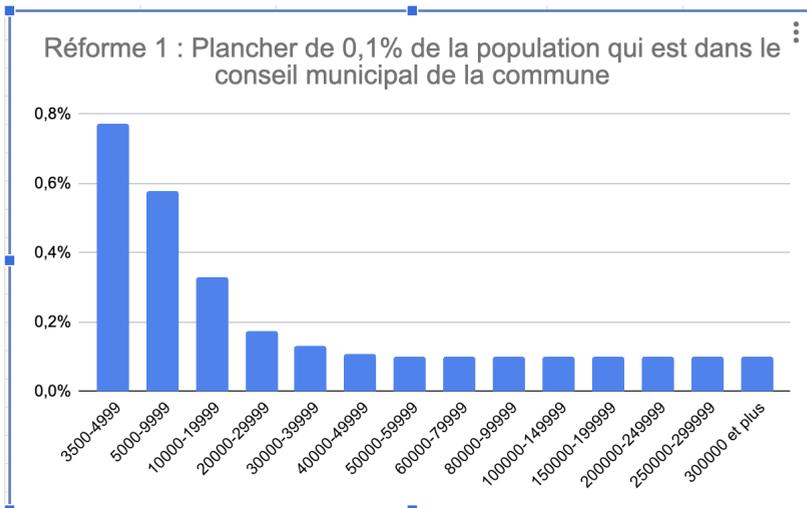
En adoptant ces réformes, la France pourrait établir un cadre plus juste et inclusif pour ses élections municipales, assurant ainsi une représentation plus équitable des citoyens et une gouvernance locale plus efficace et responsable.

Cela renforcerait également l'engagement civique et la confiance des citoyens dans leurs institutions locales, tout en permettant une gestion municipale plus efficace et spécialisée.

Système actuel :



Système avec cette réforme :



1.2. Proposition de réforme des élections législatives

Pour améliorer la représentativité et renforcer la démocratie dans le cadre des élections législatives en France, plusieurs réformes peuvent être envisagées :

1. Interdiction de se présenter dans une circonscription sans y résider :

Instaurer une règle selon laquelle un candidat ne peut se présenter que dans la circonscription où il réside effectivement. Cela garantirait que les candidats sont mieux ancrés localement et ont une connaissance directe des réalités et des besoins de leur circonscription.

2. Suppression de l'obligation d'avoir un suppléant :

Abolir l'obligation pour les candidats d'avoir un suppléant. Cette mesure simplifierait le processus électoral et réduirait les contraintes administratives pour les candidats.

3. Phase préliminaire de pré-candidature via une plateforme internet pour les candidats souhaitant la prise en charge directe de l'impression des bulletins de vote, circulaires, affiches, par le service des élections:

- Mise en place d'une plateforme internet gérée par le service des élections, où tout habitant de la circonscription peut se porter pré-candidat. La plateforme serait sécurisée et vérifierait l'identité des participants à l'aide du système France Identité.
- Les candidats pré-candidats doivent obtenir au moins 50 parrainages de citoyens inscrits dans la circonscription pour pouvoir être officiellement en lice. Ce processus permettrait de mesurer le soutien initial des candidats au sein de la population locale.

4. Gestion centralisée des bulletins de vote et des circulaires :

- L'administration électorale prendrait en charge directement la production et la distribution des bulletins de vote et des circulaires

pour les candidats ayant obtenu au moins 50 parrainages sur la plateforme internet.

- Pour les candidats se présentant sans le soutien initial de la plateforme, un remboursement des frais liés à la production des bulletins de vote et des circulaires serait conditionné à l'obtention d'un seuil minimum de résultats électoraux. Cela encouragerait une démarche sérieuse et réfléchie des candidats et limiterait la prolifération de candidatures non soutenues par une base citoyenne significative.

5. Baisse du seuil d'accès aux médias :

Réduire le seuil d'accès aux médias de 75 candidats à 15 au niveau national. Ce seuil serait cohérent avec le nombre de députés nécessaires pour former un groupe parlementaire. Ainsi, les médias nationaux donneraient une visibilité équitable aux candidats atteignant ce seuil, favorisant ainsi une compétition plus équilibrée et représentative.

6. Débats publics obligatoires :

Obliger chaque commune, ou chaque quartier pour les grandes villes, à organiser au minimum un débat public pendant la campagne électorale, où tous les candidats sont invités à participer.

Ces débats seraient retransmis en direct sur les médias publics et le site internet du ministère de l'Intérieur, accessible à tous les citoyens. Cela permettrait aux électeurs de comparer les programmes et les positions des candidats de manière transparente et équitable.

7. Modernisation des outils de communication électorale :

- Remplacer les panneaux électoraux traditionnels par des panneaux vidéos interactifs uniques. Chaque électeur pourrait visionner la profession de foi en vidéo de chaque candidat ainsi que son programme électoral.

- Installer dans chaque isolement une tablette tactile avec des écouteurs, permettant à chaque électeur de revoir ces éléments pour chaque candidat avant de voter.
- Conditionner l'acceptation du vote à la condition que l'électeur ait visionné au minimum 1 minute sur les vidéos de présentation de 2 candidats différents. Cela garantirait que les électeurs prennent connaissance des propositions de plusieurs candidats avant de faire leur choix.

En adoptant ces réformes pour les élections législatives, la France pourrait moderniser son processus électoral, rendre le système politique plus transparent et accessible, tout en renforçant la connexion entre les représentants élus et les citoyens de leurs circonscriptions. Cette approche pourrait favoriser une représentation plus fidèle des intérêts locaux au niveau national et améliorer la légitimité démocratique des députés élus.

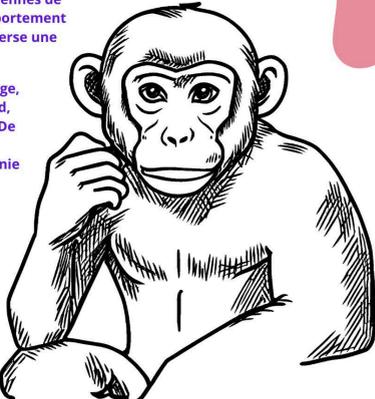
Cette affiche électorale a été méthodiquement conçue, selon une stratégie psychologique sophistiquée s'inspirant des théories pavloviennes de conditionnement et des travaux de B.F. Skinner sur le comportement opérant, pour provoquer chez le militant d'un candidat adverse une régression inconsciente vers un état primitif d'animalité.

Cette régression, symbolisée par l'image archétypale du singe, rappelle les instincts de Thanatos décrits par Sigmund Freud, ainsi que les réflexions de Carl Jung sur l'ombre intérieure. De plus, elle fait écho aux concepts d'angoisse primitive et de mécanismes de défense archaïques, comme l'a étudié Melanie Klein.

Cette régression évoque également les théories plus anciennes de la philosophie grecque, telles que les notions de pathos et de katharsis explorées par Aristote, où les émotions intenses peuvent purifier l'âme.

Platon, dans ses dialogues sur l'animalité humaine et les forces irrationnelles de l'âme, évoque des idées similaires.

Ainsi, l'affiche induit un blocage psychomoteur entravant la capacité de l'individu à commettre l'acte illégal d'arrachage de l'affiche, une manifestation subtile du conflit entre les pulsions de vie et de mort (Eros et Thanatos), analysé dans une perspective psychanalytique et philosophique, fusionnant les travaux de Freud et Jung avec les traditions philosophiques de Platon et Aristote.






1.3. Et les autres élections ?

Les réformes proposées pour les élections communales et législatives représentent une première étape importante vers une démocratie plus moderne et inclusive en France.

Il est essentiel d'étendre cette approche réformatrice aux autres élections nationales et locales pour garantir une cohérence et une efficacité accrues dans l'ensemble du système électoral français.

Les élections sénatoriales pourraient bénéficier d'une sélection de candidats basée sur des compétences spécifiques et une représentation proportionnelle ajustée, assurant ainsi une représentation plus équitable des territoires et des groupes politiques.

De même, les élections présidentielles devraient intégrer des débats publics obligatoires et une transparence accrue dans le financement des campagnes pour renforcer la participation citoyenne et la responsabilité des candidats.

La question des 500 parrainages d'élus pour pouvoir se présenter est elle aussi à remettre en question.

Les élections départementales et régionales pourraient adopter des mesures similaires, telles que l'introduction de plates-formes en ligne pour les pré-candidatures et la gestion centralisée des communications électorales, afin de promouvoir une compétition équitable et transparente.

Ces réformes devraient être initiées et soutenues par les nouveaux élus à l'issue des élections législatives, démontrant ainsi un engagement renforcé envers une gouvernance démocratique moderne et responsable à tous les niveaux de la vie politique française.

1.4. Conseil National de la Démocratie

Le Conseil National de la Démocratie serait établi comme un nouvel organe démocratique, sur le modèle des conseils constitutionnel et d'État.

Composé d'un conseiller municipal élu par commune via une plateforme internet sécurisée, le Conseil rassemblerait environ 35 000 membres à travers la France.

Sa principale mission consisterait à superviser et réguler les élections à tous les niveaux, garantissant ainsi l'intégrité et la transparence du processus électoral.

En plus de ses fonctions de supervision des élections, le Conseil National de la Démocratie aurait le pouvoir d'initier des projets de loi électorale à soumettre à l'Assemblée Nationale, ainsi que de proposer des évolutions constitutionnelles au Conseil Constitutionnel.

Cette structure renforcerait son rôle central dans l'évolution démocratique de notre pays, favorisant une gouvernance plus juste et représentative.

Pour assurer l'indépendance et l'impartialité du Conseil National de la Démocratie, aucun élu ne pourrait être à la fois membre d'un parti politique et membre du Conseil.

Cette mesure garantirait que les membres du Conseil agissent dans l'intérêt général et non pas selon des affiliations partisans.

1.5. Loi “Racine”

Vu l'article 72 de la Constitution de la République Française, qui stipule que "toute autre collectivité territoriale est créée par la loi, le cas échéant en lieu et place d'une ou de plusieurs collectivités mentionnées au présent alinéa", et conscient de la nécessité de renforcer la gouvernance locale pour une gestion plus efficace adaptée aux spécificités des circonscriptions, ainsi que de garantir l'efficacité et l'acceptabilité des lois nationales avant leur application à grande échelle, cette proposition vise à instituer les Circonscriptions Territoriales Législatives (CTL).

Les CTL, correspondant aux circonscriptions électorales législatives, auront pour mission de rapprocher l'administration des citoyens, renforçant ainsi la démocratie locale et la participation citoyenne au processus législatif.

Cette initiative comprend également une procédure novatrice pour l'élaboration des lois nationales, alignée sur les principes de souveraineté nationale, de démocratie participative et d'égalité, inscrits dans la Constitution française.

Elle vise à accroître la confiance des citoyens dans le processus législatif tout en assurant l'efficacité des lois avant leur application nationale, et prévoit des mécanismes de suspension en cas d'urgence pour garantir la réactivité et la sécurité de l'État.

Droit de refus :

Un député de circonscription a le droit de refuser l'application immédiate d'une loi nationale sur son territoire avant qu'elle ne soit testée durant une période d'expérimentation de 9 mois sur d'autres territoires représentant au moins 10% des électeurs nationaux .

Droit d'expérimentation :

Un député de circonscription peut demander qu'une proposition de loi soit expérimentée sur son territoire pour une durée de 9 mois afin d'obtenir des éléments concrets pour proposer cette loi au niveau national. Pour que cette

expérimentation soit autorisée, le député doit convaincre au moins 10% des députés de l'assemblée nationale de valider cette demande.

Proposition de Loi "Racine"

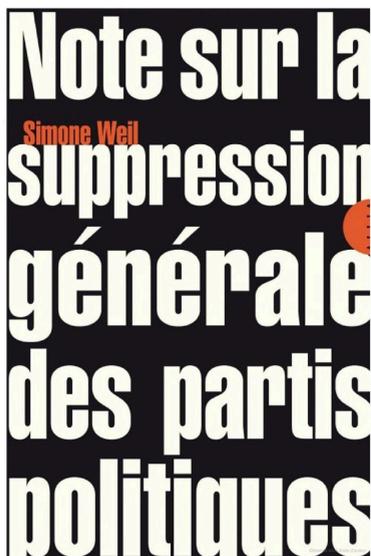


Thomas BRANT
candidat à l'assemblée nationale

2. Refondation des partis politiques

Dans une démarche inspirée par les principes de justice et de transparence, nous proposons la suppression générale des partis politiques existants pour instaurer un nouveau cadre politique.

Simone Weil avançait que les partis politiques tendent à créer des divisions artificielles et à promouvoir leurs intérêts propres au détriment du bien commun.



Note sur la Suppression générale des partis politiques

Simone Weil

Ce réquisitoire balaie d'un revers de main la démocratie telle qu'elle a cours. Et, ose-t-on ajouter, telle qu'elle a encore cours.

Son argumentation repose sur des réflexions philosophiques qui traitent de l'organisation idéale de la collectivité en démocratie, notamment le Contrat social de Rousseau.

La raison seule est garante de la justice, et non les passions, nécessairement marquées par l'individualité.

Or, les partis, puisqu'ils divisent, sont animés par les passions en même temps qu'ils en fabriquent.

Pour Weil, un parti comporte potentiellement, dans sa lutte pour le pouvoir, un caractère totalitaire. Ils défendent leurs intérêts propres au détriment du bien public.

Il faut se garder comme de la lèpre de ce mal qui ronge les milieux politiques mais aussi la pensée tout entière....

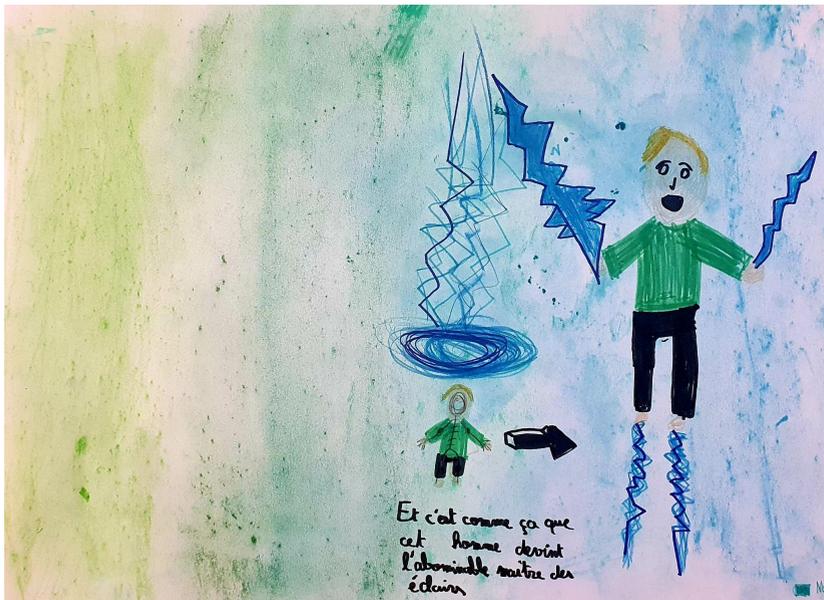
Après les élections communales réformées, tout groupement de 15 conseillers municipaux, indépendamment de leur répartition géographique en France, pourrait constituer un nouveau parti politique enregistré auprès du Conseil National de la Démocratie. De même, les députés et autres élus pourraient également se regrouper pour former des partis politiques.

Chaque parti ainsi formé serait ouvert à l'adhésion de tout citoyen qui le souhaite, favorisant ainsi une représentation plus directe et locale des intérêts politiques.

Cette réforme vise à démocratiser le paysage politique en encourageant une participation citoyenne active et en mettant fin aux structures partisanes qui souvent favorisent les intérêts particuliers au détriment du bien commun.

En résumé, cette proposition vise à transformer en profondeur notre système politique en promouvant une démocratie renouvelée et participative, où chaque citoyen se sentirait pleinement représenté et engagé dans le processus politique.

Ces réformes sont fondées sur les principes d'égalité, de transparence et de responsabilité, incarnant ainsi notre engagement pour un avenir démocratique plus juste et inclusif en France.



3. La priorité de la vie

Ma vision politique se concentre sur la priorité de la vie, une philosophie inspirée par Albert Schweitzer, descendant comme moi de Sébastien Brant.



Cette vision englobe un engagement ferme envers le respect et la protection de toute forme de vie, en mettant en avant des politiques qui assurent la dignité et le bien-être de chacun.

3.1. Priorité de la Protection de l'Enfance dans la Constitution

Cette proposition vise à intégrer dans la constitution la priorité de la protection de l'enfance ainsi que la supériorité de l'intérêt de l'enfant. Il s'agit de renforcer les droits des enfants et de garantir leur protection dans toutes les décisions et politiques publiques.

Principaux axes de la proposition :

1. Intégration dans la Constitution :

- Inscription de la priorité de la protection de l'enfance et de la supériorité de l'intérêt de l'enfant dans le préambule ou les dispositions fondamentales de la constitution.
- Reconnaissance de l'enfant en tant que sujet de droit à part entière, avec des droits spécifiques qui doivent être respectés et protégés.

2. Principes Fondamentaux :

- Affirmation que dans toutes les décisions concernant les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer.
- Engagement à protéger les droits des enfants contre toutes formes de violence physique, psychologique ou mentale, d'exploitation, de discrimination et de négligence.

3. Obligations des Pouvoirs Publics :

- Obligation pour les pouvoirs publics de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des enfants et leur bien-être, sous peine d'être remis en cause et condamnés.
- Mise en place de politiques publiques adaptées visant à prévenir toute maltraitance infantile, à soutenir et entendre les familles, à garantir l'accès à des services essentiels pour les enfants.

4. Renforcement des Mécanismes de Protection :

- Renforcement des mécanismes de protection de l'enfance, y compris des systèmes de justice juvénile adaptés et de protection sociale efficace, en mettant en place un système de contrôle financier et qualitatif.

- Promotion de la participation des enfants dans les décisions les concernant, conformément à leur âge et à leur maturité, en ayant recours à des professionnels indépendants et suffisamment formés en psychologie.

Avantages de la proposition :

1. Protection Renforcée des Enfants :

- Renforcement des droits des enfants en les plaçant au centre des préoccupations législatives et politiques.
- Amélioration de la qualité de vie des enfants en situation de vulnérabilité et augmentation de leur protection contre toutes formes de violences et maltraitements.

2. Consolidation des Droits Fondamentaux :

- Consolidation des droits fondamentaux des enfants, y compris le droit à une éducation de qualité et équilibrée, à la santé, à la sécurité et à la protection sociale.
- Promotion de l'égalité des chances pour tous les enfants, indépendamment de leur origine sociale, économique ou culturelle.
- Considérer que les enfants ont aussi une famille, plus large, frères et sœurs, cousins, oncles, tantes et grands-parents.

3. Responsabilisation des Acteurs Publics :

- Responsabilisation accrue des pouvoirs publics dans la promotion et la protection des droits des enfants. Les acteurs professionnels auprès des enfants, y compris les juges, doivent être nommément responsables des erreurs institutionnelles et être pénalement responsables.
- Amélioration de la coordination et des échanges entre les différents acteurs impliqués dans la protection de l'enfance, qui devraient être réellement partenaires, y compris les institutions publiques, les ONG et la société civile.

3.2. Séjours d'Éducation Parentale à la Nature

Cette proposition vise à instaurer des séjours d'éducation parentale à la nature pour les futurs parents dont c'est la première grossesse, dès le deuxième trimestre. L'objectif est de préparer les parents à la naissance de leur enfant en les immergeant dans un environnement naturel, tout en leur offrant des outils pratiques et des connaissances essentielles pour une parentalité épanouie.

1. Organisation de Séjours d'Éducation Parentale :

- Mise en place de séjours de plusieurs jours dans des environnements naturels, gérés par des professionnels de la santé et de l'éducation.
- Ces séjours commenceront dès le deuxième trimestre de grossesse et seront spécifiquement conçus pour les futurs parents attendant leur premier enfant.

2. Contenus et Activités des Séjours :

- Ateliers pratiques sur les soins du nouveau-né, la préparation à l'accouchement et les compétences parentales de base.
- Activités de plein air, telles que des randonnées, des cours de yoga prénatal, et des sessions de méditation, favorisant le bien-être physique et mental.
- Éducation sur les bienfaits de la nature pour le développement de l'enfant et l'importance de créer un environnement familial sain et équilibré.

3. Soutien et Accompagnement :

- Encadrement par des professionnels, incluant des sages-femmes, des pédiatres, des psychologues, et des experts en éducation parentale.
- Ces séjours permettront aux professionnels présents d'intervenir en amont sur des problématiques psychosociales qui pourraient apparaître chez les futurs parents.

3.3. Réforme de l'Aide Sociale à l'Enfance

L'aide sociale à l'enfance (ASE) est une mission fondamentale de notre société, visant à protéger les enfants en situation de danger ou de maltraitance.

Pour renforcer cette protection et garantir une intervention efficace et équitable, il est essentiel de revoir en profondeur l'organisation actuelle, souvent fragmentée et parfois inefficace.

Voici une proposition pour transformer ce système afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles.

Centralisation au sein d'un ministère dédié :

Nous proposons de centraliser l'ensemble des services d'aide sociale à l'enfance sous l'égide d'un ministère dédié, doté des ressources nécessaires en termes de personnel qualifié et de moyens technologiques. Cela permettrait une gestion plus cohérente, une coordination renforcée entre les différents acteurs, et une meilleure réactivité face aux situations d'urgence.

Fonctionnaires publics qualifiés :

Au sein de ce ministère, les équipes seront composées de fonctionnaires publics formés spécifiquement pour intervenir auprès des enfants en difficulté. Cette approche garantit une expertise professionnelle, une continuité dans le suivi des dossiers, et une responsabilisation accrue des intervenants vis-à-vis des décisions prises pour le bien-être des enfants.

Intégration des nouvelles technologies :

L'utilisation des nouvelles technologies jouera un rôle crucial dans cette réforme. Nous proposons de développer des outils de surveillance intelligents pour détecter les signes de maltraitance précoce et agir rapidement. Cela inclut l'analyse de données, la surveillance à distance dans des cas sensibles, et l'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle pour aider à évaluer objectivement les situations familiales.

Protection des droits des parents :

Il est primordial de protéger les droits des parents qui élèvent leurs enfants dans un environnement sain. Cette réforme veillera à ne pas stigmatiser les familles injustement et à ne pas priver les enfants d'un environnement familial stable sans raison valable. L'utilisation des nouvelles technologies permettra également de réfuter de manière objective les fausses accusations et d'éviter les séparations inutiles.

Formation continue et évaluation régulière :

Les fonctionnaires seront soumis à une formation continue et à une évaluation régulière de leurs compétences afin de garantir une intervention professionnelle et éthique. Un accent particulier sera mis sur la sensibilisation aux droits de l'enfant, à la gestion des cas complexes, et à l'éthique professionnelle.

Conclusion :

Cette réforme vise à placer la protection de l'enfance au cœur de nos priorités, en modernisant et en renforçant l'organisation de l'aide sociale à l'enfance. En centralisant les responsabilités, en s'appuyant sur des fonctionnaires publics qualifiés et en intégrant les nouvelles technologies, nous visons à offrir un soutien efficace et juste aux enfants en danger tout en préservant les droits des familles. Cette approche assure une meilleure sécurité pour nos enfants et une gestion plus humaine et responsable des situations délicates auxquelles ils peuvent être confrontés.

3.4. Contrôle des Informations Accessibles aux Enfants

Cette proposition de loi vise à instaurer un système de contrôle des informations disponibles sur Internet, incluant la classification des données et médias avec un âge d'accès associé. Les appareils d'accès à Internet (téléphones, ordinateurs) seront équipés de technologies empêchant la visualisation de contenus non adaptés à l'âge de l'utilisateur. L'objectif est de protéger les enfants de la violence et de limiter la propagation de fausses informations.

Principaux Axes de la Proposition :

1. Classification des Contenus en Ligne :

- Mise en place d'un système de classification des informations et médias disponibles sur Internet, avec des catégories d'âge définies (0+, 3+, 7+, 12+, 16+, 18+).
- Création d'une agence nationale de régulation des contenus en ligne, chargée de la classification et du contrôle des informations.

2. Technologie de Contrôle d'Âge Intégrée :

- Intégration de systèmes de contrôle d'âge dans les protocoles de communication d'Internet, bloquant automatiquement les contenus non adaptés à l'âge de l'utilisateur.
- Développement de logiciels et applications de contrôle parental renforcés, accessibles et paramétrables par les parents ou tuteurs.

3. Protection des Enfants contre la Violence :

- Interdiction de l'accès à des contenus violents, pornographiques ou inappropriés pour les enfants et adolescents en fonction de leur âge.
- Collaboration avec les fournisseurs de services Internet pour assurer le respect des restrictions d'âge et bloquer les contenus illégaux.

4. Lutte contre la Propagation de Fausses Informations :

- Mise en place de mécanismes de vérification et de labellisation des informations en ligne, avec des indicateurs de fiabilité et des avertissements pour les contenus trompeurs.
- Promotion de l'éducation aux médias et à l'information, incluant des programmes scolaires et des campagnes de sensibilisation.

Avantages de la Proposition :

- Protection des Enfants et Adolescents : En bloquant l'accès aux contenus inappropriés, cette loi protégera les jeunes des effets néfastes de la violence et de la pornographie.
- Limitation de la Propagation de Fausses Informations : La classification et la vérification des informations aideront à réduire la diffusion de fausses informations.
- Renforcement de la Sécurité et de la Confiance en Ligne : Instaurer des normes strictes de contrôle des contenus renforcera la sécurité des utilisateurs en ligne.
- Éducation et Sensibilisation : Les programmes d'éducation aux médias aideront les jeunes et les adultes à développer un esprit critique face à l'information.

Coût et Financement :

La mise en place de cette proposition nécessitera des investissements pour la création et le fonctionnement de l'agence nationale de régulation, le développement des technologies de contrôle d'âge intégrées, et la mise en œuvre des programmes d'éducation aux médias. Les coûts peuvent être partiellement couverts par des fonds publics, des partenariats avec les entreprises technologiques et les fournisseurs de services Internet, ainsi que des subventions européennes.

3.5. Droit à une identité de genre différente de son genre biologique

Considérant que la diversité de genre est observée naturellement dans le règne animal, où les comportements et les rôles de genre peuvent varier de manière significative par rapport aux normes traditionnelles :

1. **Reconnaissance du droit à l'identité de genre** : La Constitution reconnaîtra explicitement le droit pour chaque individu d'avoir une identité de genre différente de son genre biologique assigné à la naissance.
2. **Protection et respect des droits** : Les lois et politiques nationales seront alignées pour assurer la protection et le respect des droits des personnes ayant une identité de genre différente, garantissant l'accès équitable aux services et opportunités, ainsi que la prévention de toute forme de discrimination basée sur l'identité de genre.
3. **Éducation et sensibilisation** : Des programmes éducatifs seront développés pour sensibiliser la société à la diversité de genre, en s'inspirant des exemples naturels pour promouvoir une compréhension inclusive et respectueuse des identités de genre.
4. **Collaboration internationale** : La promotion de ces principes sera encouragée au niveau international, en participant à des initiatives visant à protéger les droits des personnes LGBTQ+ et à promouvoir l'inclusion sociale à l'échelle mondiale.

Cette proposition vise à établir un cadre constitutionnel qui reflète et respecte la diversité naturelle des identités de genre, tout en renforçant les droits fondamentaux et la dignité de chaque individu.

Exemples de diversité de genre dans le règne animal :

Oiseaux : Certaines espèces d'oiseaux, comme les manchots, présentent des rôles de genre inversés. Par exemple, chez les manchots empereurs, ce sont les mâles qui couvent les œufs pendant que les femelles partent chercher de la nourriture.

Poissons-clowns : Dans les colonies de poissons-clowns, il existe une hiérarchie sociale où le plus grand individu devient la femelle dominante. Si la femelle meurt, le mâle alpha se transforme en femelle et un autre mâle devient le mâle alpha.

Reptiles : Chez certaines espèces de lézards, comme les lézards des sables (*Uma scoparia*), les femelles peuvent adopter des comportements territoriaux et de séduction normalement associés aux mâles pour attirer les partenaires.

Mammifères : Les hyènes tachetées sont un exemple notable où les femelles sont plus grandes et dominantes que les mâles. Elles présentent des niveaux élevés de testostérone, ce qui influence leur comportement et leur structure sociale.

Invertébrés : Certains invertébrés, comme les escargots, sont hermaphrodites, ce qui signifie qu'ils possèdent les organes reproducteurs mâles et femelles. Certains escargots peuvent même changer de sexe au cours de leur vie en fonction des conditions environnementales et sociales.

Ces exemples enrichissent la perspective sur la diversité de genre dans la nature, fournissant des analogies précieuses pour aborder le concept d'identité de genre dans les contextes sociaux et juridiques humains.

Lutte contre les préjugés historiques et idéologiques :

Trop nombreux sont ceux qui sont homophobes en s'appuyant sur des textes ou traditions religieuses. Pourtant, il est intéressant de noter, que par exemple l'évangile selon thomas, un texte apocryphe de paroles de Jésus, défend la cause transgenre.

*Source : Reading the Gospel of Thomas from Here:
A Trans-Centred Hermeneutic*

*Journal for Interdisciplinary Biblical Studies
Melissa Harl Sellow Date:2020*



3.6. Fin de Vie et l'Euthanasie

La question de la fin de vie et de l'euthanasie est un sujet délicat mais essentiel qui mérite une réflexion approfondie.

Il s'agit de respecter le droit des individus à décider de leur propre destinée tout en garantissant des normes éthiques et légales strictes pour prévenir les abus.

1. Législation sur l'Euthanasie :

- Droit de Choix : Reconnaître le droit fondamental des individus à décider de mettre fin à leur vie dans des conditions de souffrance insupportable ou en phase terminale.
- Conditions Strictes : Établir des critères clairs et stricts pour l'euthanasie volontaire, nécessitant des consultations médicales indépendantes et la confirmation du consentement éclairé du patient.

2. Protections et Garanties :

- Procédures de Contrôle : Mettre en place des procédures de contrôle rigoureuses pour garantir que l'euthanasie est une décision volontaire et bien réfléchie, exempte de toute pression externe.
- Accompagnement Médical : Assurer un accompagnement médical et psychologique tout au long du processus pour garantir le confort et le bien-être du patient.

3. Formation Médicale :

- Éthique et Compétence : Intégrer la formation éthique dans le cursus des professionnels de santé pour les préparer à traiter les questions complexes de fin de vie et d'euthanasie.
- Certification et Surveillance : Mettre en place des mécanismes de certification et de surveillance pour s'assurer que les praticiens respectent les normes éthiques et légales en matière d'euthanasie.

4. Dialogue et Sensibilisation :

- Débat Public : Encourager un dialogue ouvert et respectueux au sein de la société sur la question de l'euthanasie, en tenant compte des perspectives religieuses, éthiques et culturelles variées.
- Information Accessible : Fournir des informations claires et accessibles sur les droits des patients en fin de vie et sur les options disponibles, y compris les soins palliatifs et l'euthanasie.

Cette proposition vise à établir un cadre légal et éthique solide pour permettre aux individus en fin de vie de choisir dignement et librement leur propre destinée. En garantissant des protections adéquates, une régulation stricte et une formation appropriée pour les professionnels de santé, nous pouvons assurer que l'euthanasie reste une option respectueuse des droits humains et conforme aux valeurs de compassion et de dignité. Ce cadre encourage également un débat public éclairé et ouvert, renforçant ainsi la compréhension et le respect mutuel au sein de la société.

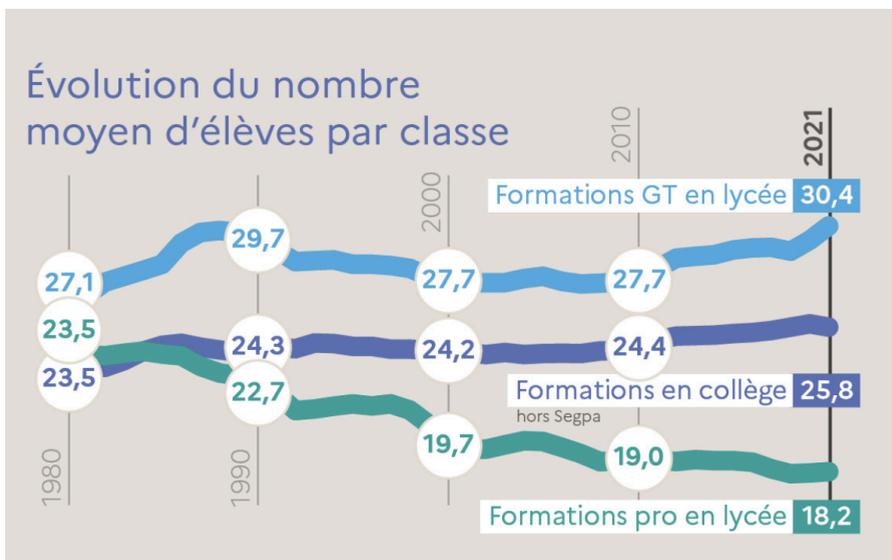


4. Education

4.1. Abaissement du nombre d'élèves par classe

Ces dernières années, le nombre moyen d'élèves par classe n'a cessé de monter dans le secondaire.

Il convient de viser un nombre maximum de 20 élèves par classe au collège, et 25 au lycée..



Il est nécessaire de mettre en place une réforme ambitieuse incluant le recrutement massif d'enseignants et la revalorisation des salaires. Cette initiative comprendrait également une réorganisation du système éducatif pour faciliter le recours à des enseignants à temps partiel, leur permettant ainsi de maintenir un pied dans un autre métier.

4.2. Réforme du Rythme Scolaire

Cette proposition de loi vise à transformer le rythme scolaire en France en s'inspirant de modèles éducatifs efficaces observés à l'étranger. Les cours théoriques seraient concentrés le matin pour maximiser la concentration et l'assimilation des connaissances par les élèves. Cette approche permettrait de créer un environnement propice à l'apprentissage intensif et à la rigueur académique nécessaire pour une éducation de qualité.

L'après-midi serait réservé à des activités artistiques, sportives et à des projets de groupe. Ce temps dédié permettrait de développer les compétences créatives, physiques et sociales des élèves, complétant ainsi leur formation académique par des apprentissages pratiques et collaboratifs.

4.3. Création d'Internats

Une autre mesure phare de cette réforme consisterait à établir des internats dans les collèges dès la 6^{ème} année. Les élèves séjourneraient plusieurs nuits chaque trimestre dans ces internats, favorisant ainsi leur autonomie et leur responsabilisation. Ces séjours en internat permettraient aux élèves de vivre en communauté et d'apprendre à respecter les règles collectives, des compétences essentielles pour leur développement personnel et social.

Les internats serviraient également de cadre idéal pour observer les comportements des élèves en dehors du contexte familial et scolaire habituel. Cette proximité permettrait une détection précoce des difficultés académiques, sociales ou psychologiques, facilitant ainsi la mise en place rapide de soutiens adaptés pour chaque élève.

4.4. Développement des Intervenants Externes

Dans le cadre de cette réforme, tout citoyen ayant bénéficié de l'éducation publique en France serait encouragé à contribuer à l'éducation en intervenant bénévolement dans les établissements scolaires.

Ces intervenants externes, référencés sur une plateforme du ministère de l'Éducation Nationale, pourraient être sollicités par les professeurs pour des interventions en classe, que ce soit en présentiel ou via visioconférence, sur des sujets en lien avec leurs compétences professionnelles.

Les jours d'intervention effectués seraient déductibles fiscalement, encourageant ainsi l'engagement civique et le partage des connaissances au sein de la communauté éducative.

Cette initiative vise à enrichir l'expérience éducative des élèves en leur offrant des perspectives diversifiées et en renforçant les liens entre l'école et la société.

En intégrant ces axes de réforme, cette proposition aspire à moderniser et à renforcer le système éducatif français, en promouvant l'excellence académique, l'autonomie des élèves et l'engagement citoyen dans l'éducation.

4.5. Systématisation des voyages scolaires

Afin de pallier aux difficultés rencontrées actuellement par les enseignants dans l'organisation des voyages scolaires, souvent lourde et non systématisée, il est proposé d'instaurer un programme centralisé au niveau des rectorats.

Actuellement, de nombreux élèves en France ne participent pas à un voyage scolaire en raison de contraintes financières et organisationnelles.

Ce programme vise à garantir à chaque classe, du CP à la Terminale, un voyage annuel, facilitant ainsi l'accès à des expériences éducatives enrichissantes pour tous les élèves.

Les rectorats prendraient en charge la planification, le financement et la coordination des voyages, en partenariat avec les établissements scolaires pour assurer une répartition équitable des opportunités à travers tout le territoire français.

Centralisation au Niveau des Rectorats :

Les rectorats seraient responsables de la planification et du financement des voyages, en collaborant avec les établissements pour choisir des destinations pertinentes alignées sur les programmes d'études.

- **Enrichissement Éducatif** : Offrir aux élèves des expériences pratiques qui complètent leur apprentissage en classe, renforçant ainsi leur compréhension des matières enseignées.
- **Développement Personnel** : Stimuler la curiosité, la découverte et le développement de compétences sociales par des interactions directes avec différentes cultures et environnements.

Égalité des Opportunités :

Cette initiative viserait à promouvoir l'égalité en offrant à tous les élèves, quel que soit leur milieu, la possibilité de bénéficier de ces expériences éducatives enrichies par le voyage.

En somme, ce programme de voyages scolaires organisés par les rectorats serait un levier essentiel pour enrichir l'éducation des élèves français, en favorisant leur développement intellectuel, culturel et personnel.

La proposition inclut la création de nouveaux centres de vacances gérés par des SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) avec des investissements des collectivités locales. Ces centres seraient exploités à des fins lucratives pendant les vacances, tout en étant partiellement dédiés aux voyages scolaires le reste de l'année, en mettant l'accent sur des thématiques telles que la nature (classe verte en montagne, classe blanche au ski, classe bleue à la mer).

Source : Assemblée Nationale, rapport fait au nom de la Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation, sur la proposition de loi visant à relancer l'organisation des classes de découverte, par Mme Émilie BONNIVARD, Députée (N°1931).

4.6. Renforcer l'Éducation Philosophique et Laïque au Collège

Il est crucial d'amplifier et de soutenir dès à présent l'éducation culturelle et religieuse au collège pour contrer le clivage idéologique croissant dans notre société.

Place de la Philosophie en Première Ligne :

Dès le collège, l'enseignement de la philosophie introduit les élèves aux grands penseurs et concepts fondamentaux comme l'éthique, la politique, la métaphysique et la philosophie de la religion. Cette approche critique est essentielle pour comprendre les défis complexes de notre monde contemporain.

Exploration Approfondie des Faits Religieux et des Courants de Pensée Progressistes :

L'étude des faits religieux inclut l'examen des principales religions mondiales - christianisme, islam, judaïsme, hindouisme, bouddhisme - ainsi que des courants de pensée progressistes au sein de chaque tradition. Cela vise à promouvoir la compréhension mutuelle, le respect des différences et la tolérance religieuse.

Rencontres Annuelles pour la Coexistence Religieuse :

Chaque collège devrait organiser régulièrement des conférences avec des représentants des principales religions. Ces événements permettront aux élèves de dialoguer directement avec des leaders religieux sur les thèmes du respect mutuel et de la coexistence pacifique entre les différentes croyances. En renforçant cette éducation culturelle et religieuse au collège, nous préparons les jeunes à vivre dans une société pluraliste. Cela contribue à combattre le clivage idéologique en favorisant un dialogue ouvert et constructif entre les diverses communautés et en cultivant la tolérance comme valeur fondamentale de notre société.

4.7. Renforcer l'Éducation Civique, aux Médias et à la Sécurité Routière

L'éducation est la pierre angulaire de la formation des citoyens responsables et engagés. Pour répondre aux besoins actuels de notre société et préparer efficacement nos jeunes aux défis de demain, nous proposons des initiatives éducatives renforcées dans plusieurs domaines clés.

1. Éducation Civique au Collège :

L'éducation civique est essentielle pour inculquer les valeurs démocratiques et promouvoir la participation citoyenne. Nous proposons d'intensifier l'enseignement de l'éducation civique au collège en introduisant un volet sur l'élection et le rôle des conseils de jeunes. Les élèves seront non seulement sensibilisés aux institutions et aux principes démocratiques, mais auront également l'opportunité de se présenter et de voter pour des représentants au sein des conseils de jeunes. Ces conseils auront un véritable pouvoir décisionnel, non seulement consultatif, mais aussi intégré dans les organes politiques locaux, où ils pourront exprimer leurs opinions et influencer les décisions affectant leur communauté.

2. Éducation aux Médias au Collège :

À l'ère numérique, il est impératif d'armer les jeunes avec les compétences nécessaires pour naviguer dans le paysage médiatique complexe et parfois trompeur. Nous intégrerons un programme d'éducation aux médias obligatoire dès le collège, mettant l'accent sur l'analyse critique des informations, la compréhension des médias sociaux, la protection de la vie privée en ligne, et la reconnaissance des fake news et de la désinformation. Ces compétences permettront aux élèves de devenir des consommateurs de médias avertis et des producteurs responsables de contenu.

3. Éducation à la Sécurité Routière au Collège :

La sécurité routière est une priorité nationale pour prévenir les accidents et promouvoir un comportement responsable sur les routes. Nous proposons

d'introduire un programme d'éducation à la sécurité routière au collège, adapté aux différents moyens de transport tels que les vélos, trottinettes, scooters et voitures sans permis à partir de 14 ans.

Ce programme inclura les règles de circulation, les techniques de conduite sécuritaire, les premiers secours en cas d'accident, et une sensibilisation aux dangers liés à l'usage des nouvelles technologies au volant.

4. Préparation au Permis de Conduire au Lycée :

Pour faciliter l'intégration professionnelle et sociale des jeunes adultes, nous rendrons obligatoire la préparation au permis de conduire au lycée.

Ce cursus comprendra des cours théoriques approfondis et des sessions pratiques avec des véhicules équipés de technologies avancées de sécurité.

Les élèves auront ainsi l'occasion de se familiariser avec des systèmes d'aide à la conduite modernes et de s'exercer dans des conditions réalistes et sécurisées, favorisant ainsi une conduite responsable et sûre.

4.8. Intégration de l'Histoire et Culture Régionale dans le programme

Pour valoriser et préserver la richesse de l'histoire et de la culture de chaque région, il est essentiel d'intégrer des éléments spécifiques régionaux dans les programmes scolaires d'histoire. Voici une proposition détaillée :

1. Inclusion dans les Programmes Scolaires :

- Chaque région développera un module spécifique d'histoire régionale et de culture régionale, qui sera intégré au programme d'histoire de l'éducation nationale.
- Ce module couvrira les aspects historiques, culturels, linguistiques, économiques, et sociaux propres à la région, en mettant l'accent sur les événements, les figures marquantes et les traditions locales.

2. Collaboration avec les Acteurs Locaux :

- Impliquer les historiens, les associations culturelles, les musées régionaux, et les universités locales dans la conception et la mise en œuvre des modules.
- Encourager la participation des collectivités territoriales et des experts locaux pour garantir l'authenticité et la pertinence des contenus.

3. Supports Pédagogiques Diversifiés :

- Créer des manuels scolaires, des supports numériques, et des ressources pédagogiques spécifiques pour enseigner l'histoire et la culture régionales.
- Utiliser des documents historiques, des artefacts, des témoignages oraux, et des visites de sites historiques pour rendre l'apprentissage vivant et interactif.

4. Formation des Enseignants :

- Proposer des formations spécifiques pour les enseignants afin de les préparer à l'enseignement de l'histoire et de la culture régionales.
- Organiser des ateliers, des séminaires, et des sessions de formation continue pour maintenir les enseignants informés des nouvelles recherches et des ressources pédagogiques disponibles.

5. Évaluation et Adaptation :

- Intégrer des évaluations sur l'histoire et la culture régionales dans les examens et les contrôles continus pour encourager les élèves à s'approprier ces connaissances.
- Adapter régulièrement les contenus en fonction des retours des enseignants, des élèves, et des avancées de la recherche historique.

4.9. Cours de Cuisine et de Jardinage au Collège

Pour enrichir l'éducation des élèves et promouvoir des compétences pratiques essentielles, nous proposons la mise en place de cours de cuisine et de jardinage au primaire et au collège, rendant le potager obligatoire pour tous les élèves.

1. Promouvoir une Alimentation Saine :

Les cours de cuisine sensibiliseront les élèves à une alimentation équilibrée et saine. Ils apprendront à préparer des repas nutritifs en utilisant des ingrédients frais et locaux provenant du potager. Au lieu d'aller en permanence , par exemple, on peut imaginer que quelques élèves participent à la préparation des plats du jour.

2. Développer des Compétences Pratiques :

Les élèves acquerront des compétences culinaires de base, telles que la préparation des ingrédients et les techniques de cuisson, tout en découvrant l'importance des choix alimentaires pour la santé. Savoir ce qu'on mange et d'où ça vient est essentiel pour responsabiliser les futurs consommateurs adultes.

3. Apprentissage du Jardinage :

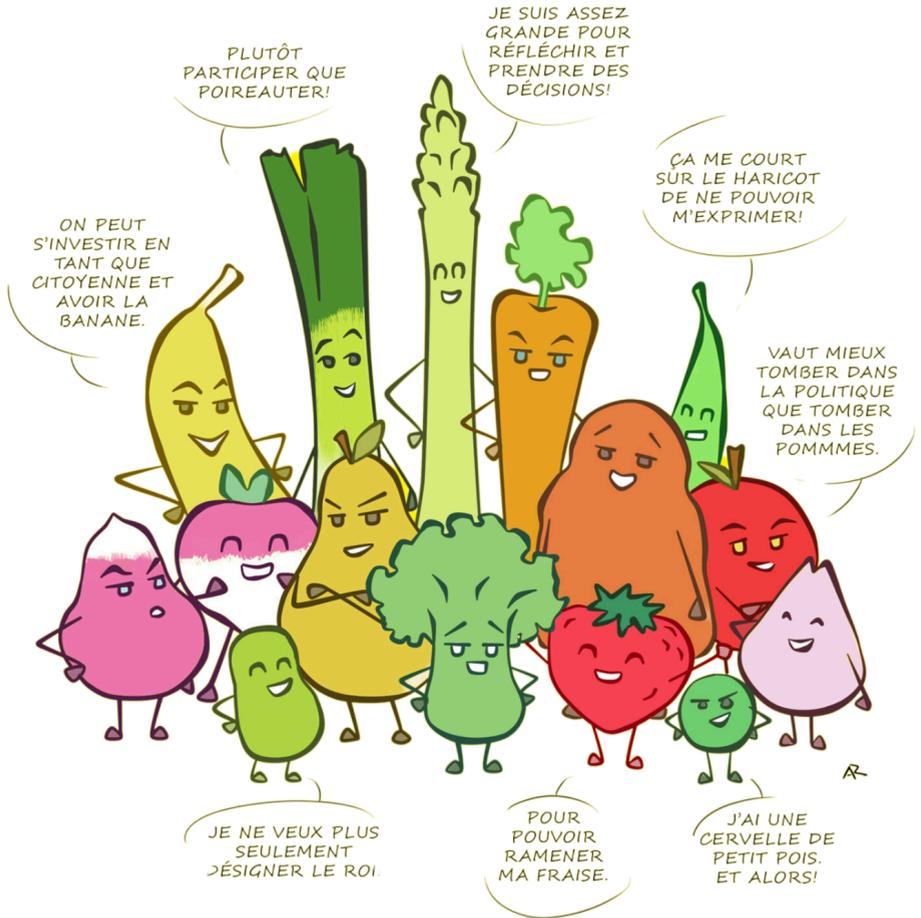
Le potager scolaire sera une composante obligatoire du programme. Les élèves seront initiés aux techniques de jardinage durables, à la gestion de l'eau et à la culture de légumes, de plantes aromatiques, de fruits, ce qui renforcera leur sens de la responsabilité environnementale et leur fera connaître le travail nécessaire pour obtenir des produits de consommation.

4. Promotion de la Collaboration et de l'Autonomie :

En travaillant ensemble pour entretenir le potager et préparer les repas, les élèves développeront des compétences en travail d'équipe, en planification et en gestion du temps, renforçant ainsi leur autonomie, et le vivre ensemble.

5. Implication Communautaire :

Le potager scolaire pourra également servir à des projets communautaires, impliquant les familles et les résidents locaux dans des activités de jardinage et de sensibilisation à l'alimentation saine.



4.10. Gratuité de la Cantine pour Tous

Pour promouvoir l'égalité et le bien-être des élèves, une proposition de loi visant à instaurer la gratuité de la cantine pour tous les élèves en France est essentielle. Cette mesure vise à garantir que chaque enfant, indépendamment de sa situation financière, ait accès à une alimentation saine et équilibrée pendant la journée scolaire. Voici les points clés de cette proposition :

1. Accessibilité Universelle :

Assurer que chaque élève, de la maternelle au lycée, puisse bénéficier de repas gratuits à la cantine, sans distinction de revenus familiaux.

2. Équité Sociale :

Réduire les inégalités en matière d'accès à l'alimentation en garantissant que tous les enfants puissent manger à leur faim, quel que soit leur milieu social.

3. Soutien au Bien-être des Élèves :

Favoriser un environnement d'apprentissage propice en offrant aux élèves la possibilité de se concentrer sur leurs études sans avoir à s'inquiéter de leur prochain repas.

4. Impact sur la Santé :

Promouvoir une alimentation équilibrée, diversifiée et contribuer à la prévention des problèmes de santé liés à la malnutrition ou à une alimentation inadéquate, trop salée ou trop sucrée. Les boissons ne sont pas en reste dans ce programme santé.

5. Soutien aux Familles :

Alléger le budget des familles en réduisant les dépenses liées à la cantine, ce qui peut représenter un fardeau financier important pour certaines familles.

En adoptant cette mesure, la France pourrait faire un pas significatif vers une éducation plus inclusive et équitable, tout en garantissant le bien-être physique et émotionnel des jeunes générations.

4.11. Clubs d'Activités Artistiques et Sportives

1. Valorisation des Clubs d'Activités :

Nous proposons une intégration renforcée des clubs d'activités artistiques et sportives au sein des collèges, visant à enrichir l'expérience éducative des élèves.

2. Rémunération des Enseignants Encadrants :

Pour assurer la qualité et la continuité des clubs, nous préconisons la rémunération directement dans leur traitement de base, des enseignants encadrants et moteurs de ces activités, reconnaissant ainsi leur engagement et leur expertise.

3. Interdisciplinarité et Projets Communs :

Encourager la collaboration entre les différents clubs pour développer des projets interdisciplinaires. Par exemple, des projets alliant art et sciences, ou sport et littérature, pour enrichir l'apprentissage des élèves et favoriser leur créativité.

4. Infrastructure et Matériel :

Assurer l'accès aux équipements et aux espaces nécessaires pour la pratique des activités, en investissant dans les infrastructures sportives et les ressources artistiques adéquates.

5. Évaluation et Suivi :

Évaluer régulièrement l'impact des clubs sur les élèves en termes de développement personnel, de bien-être, et de résultats scolaires, afin d'ajuster et d'améliorer continuellement l'offre.

4.12. Instauration d'un Service Agricole et Artisanal Obligatoire

Cette proposition consiste à établir un service agricole et artisanal obligatoire pour tous les jeunes de 18 ans. Ils passeront une année en France à travailler avec des agriculteurs et des artisans, suivie d'une année à l'étranger dans divers pays européens. Les jeunes seront rémunérés et cette expérience sera comptabilisée pour leur retraite. Ils auront également accès à des cours universitaires à distance pour préparer les concours d'entrée aux grandes écoles.

Axes Principaux :

1. Service en France : Une année de travail avec des agriculteurs et des artisans pour découvrir divers métiers et cultures locales.
2. Service en Europe : Une seconde année à l'étranger pour élargir les perspectives et renforcer les liens européens.
3. Rémunération et Retraite : Les jeunes seront rémunérés et leur période de service comptera pour leur retraite.

4. Cours Universitaires à Distance : Accès à des cours adaptés à leur emploi du temps chargé pour favoriser l'égalité des chances.

Impact et Coût :

Cette proposition vise à développer des compétences pratiques, promouvoir l'autonomie et renforcer les liens européens, tout en préparant les jeunes à une carrière professionnelle et académique. Son coût sera financé par un investissement public justifié par les bénéfices à long terme pour la société.

5. Economie

5.1. Décentralisation de la Bourse pour une Économie Inclusive

Cette proposition consiste en l'établissement de bourses régionales dans plusieurs villes de France, au-delà de Paris, afin de stimuler l'investissement local et de soutenir les entreprises promouvant des valeurs éthiques, sociales et écologiques. L'objectif est de créer un réseau de marchés financiers régionaux pour dynamiser les initiatives locales et les projets durables.

1. Décentralisation des Bourses :

- Établissement de bourses régionales à Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux, Lille, Strasbourg...
- Réduction de la centralisation financière à Paris et facilitation de l'accès au financement pour les entreprises locales.

2. Investissement Éthique :

- Encouragement des investisseurs à soutenir les entreprises engagées dans des pratiques responsables sur le plan social, éthique et écologique.
- Mise en place de critères stricts pour les entreprises éligibles au financement régional.

3. Soutien aux Sociétés Locales :

- Promotion du développement économique régional en favorisant les investissements dans les entreprises locales innovantes et durables.
- Création d'emplois locaux et stimulation de la croissance économique en dehors de la capitale.

5.2. Foncières de Commerce Local

Cette proposition vise à établir dans chaque territoire une foncière de commerce local chargée d'acquérir et de gérer des locaux commerciaux dans divers quartiers. L'objectif est de permettre aux habitants de définir les besoins et usages de ces locaux, tout en facilitant l'installation de commerçants avec des loyers modérés voire nuls. Cela réduira leurs charges et leur permettra d'offrir des prix compétitifs, tout en améliorant leurs revenus.

1. Création d'une Foncière de Commerce :

- Établissement d'une entité publique ou semi-publique dédiée à l'acquisition et à la gestion de locaux commerciaux.
- Priorité à la préemption de locaux dans les zones sous-dotées en commerces de proximité ou nécessitant une revitalisation.

2. Participation Citoyenne :

- Consultations locales pour permettre aux habitants de chaque quartier de définir leurs besoins en services et commerces.
- Garantie que les locaux répondent aux besoins réels de la communauté, améliorant ainsi la qualité de vie.

3. Soutien aux Commerçants :

- Proposition de loyers modérés voire nuls pour les commerçants, réduisant ainsi leurs charges fixes.
- Accompagnement des commerçants dans leur installation et leur développement pour assurer leur succès.

En conclusion, cette proposition vise à revitaliser les quartiers en facilitant l'implantation de commerces de proximité adaptés aux besoins des habitants. En soutenant les commerçants avec des loyers modérés, cette mesure favorise la compétitivité économique, l'innovation locale et une amélioration substantielle de la qualité de vie pour tous.

5.3. Foncières de Logements et Biens Touristiques

Cette proposition vise à établir une foncière dédiée à l'acquisition et à la gestion de logements et biens touristiques durables. Les bénéfices tirés de la gestion de biens touristiques de luxe seront réaffectés au financement de logements sociaux et étudiants. L'objectif est de promouvoir une gestion responsable du patrimoine immobilier, favorisant à la fois le développement économique et la justice sociale.

- Établissement d'une entité sous forme SCIC chargée d'acquérir et de gérer des logements et biens touristiques durables.
- Priorité à la gestion responsable et durable, avec un accent particulier sur la réaffectation des bénéfices aux logements sociaux et étudiants.
- Réduction des charges pour les locataires grâce à des loyers modérés, contribuant ainsi à la lutte contre la crise du logement.



5.4. Création d'une plateforme nationale de réservation touristique

Cette proposition vise à remplacer les plateformes de réservation de logements saisonniers et touristiques telles par une plateforme coopérative sous la forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

La nouvelle plateforme, organisée en sous-SCIC régionales, redirigera les commissions sur les réservations vers des fonds publics destinés à l'investissement social et écologique.

1. Création d'une Plateforme Coopérative Nationale :

- Mise en place d'une plateforme coopérative nationale pour la réservation de logements saisonniers et touristiques.
- Organisation de cette plateforme en "sous-SCIC" par région, permettant une gestion décentralisée et adaptée aux spécificités locales.

2. Redirection des Commissions vers l'Investissement Public :

- Les commissions sur les réservations seront redirigées vers des fonds publics.
- Ces fonds seront spécifiquement alloués à des projets d'investissement social (santé, éducation, logement social) et écologique (énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, mobilité durable).

3. Gouvernance et Participation :

- La gouvernance de la plateforme sera assurée par les membres de la coopérative, incluant les hôtes, les voyageurs, les collectivités locales, et les représentants de la société civile.
- Les décisions stratégiques seront prises de manière démocratique, avec une participation active des différentes parties prenantes.

5.5. Exploitations Agricoles “Publiques” en SCIC

Cette initiative propose la création d'exploitations agricoles gérées par des collectivités territoriales sous forme de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), où les exploitants seront salariés.

L'objectif est de promouvoir une agriculture durable, renforcer la sécurité alimentaire locale, créer des emplois stables, et revitaliser les zones rurales.

Exploitations Agricoles Gérées par des SCIC :

- Les collectivités territoriales établiront et administreront ces exploitations dans une gouvernance partagée avec les salariés et les administrés.
- Les exploitants agricoles seront salariés, assurant des conditions de travail sécurisées et stables.

Objectifs Durables et de Sécurité Alimentaire :

- Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, favorisant la durabilité.
- Production locale d'aliments de qualité pour les marchés locaux et les cantines scolaires.

Revitalisation Rurale :

- Création d'emplois locaux et attraction de nouvelles populations dans les zones rurales.
- Développement de circuits courts pour renforcer les liens entre producteurs et consommateurs locaux.

Cette proposition vise à transformer l'agriculture locale en créant des exploitations publiques gérées par des SCIC.

Elle favorise une agriculture durable, assure la sécurité alimentaire et revitalise les zones rurales, contribuant à un développement équilibré et durable pour l'avenir.

5.6. Pouvoir d'achat

Cette proposition vise à créer un environnement économique plus équitable et à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens en régulant les marchés immobiliers et en limitant l'accumulation excessive de richesses individuelles.

Elle repose sur le principe de justice sociale et de solidarité économique pour garantir à chacun une qualité de vie décente et équilibrée.

1. Prémption Immobilière pour Baisser les Loyers :

Mettre en place un mécanisme de préemption immobilière pour les logements afin de réguler le marché et faire baisser les loyers.

Cela permettrait à l'État ou aux collectivités locales d'acquérir des logements à des fins sociales, limitant ainsi la spéculation et assurant un accès abordable au logement pour tous.

2. Prémption des Locaux Commerciaux pour Stabiliser les Prix :

Étendre la préemption aux locaux commerciaux pour stabiliser les prix dans les zones urbaines et rurales.

Cette mesure vise à préserver la diversité commerciale et à soutenir les petites entreprises en limitant la hausse des loyers commerciaux.

3. Augmentation Mécanique du Pouvoir d'Achat :

Par la baisse des loyers et des prix des locaux commerciaux, le pouvoir d'achat des ménages augmentera mécaniquement.

Les économies réalisées sur le logement et les services commerciaux pourront être réinvesties dans d'autres secteurs de l'économie ou permettre une épargne supplémentaire.

4. Plafonnement du Patrimoine Individuel :

Fixer un plafond au patrimoine individuel à 30 millions d'euros. Ce plafonnement vise à réduire les inégalités économiques et à garantir une redistribution plus équitable des richesses. Les fonds provenant de ce plafonnement pourraient être réaffectés à des programmes sociaux ou à des investissements dans l'économie réelle.

5. Encouragement à l'Investissement Productif :

Promouvoir l'investissement dans l'économie réelle et durable en offrant des incitations fiscales aux entreprises qui contribuent à la création d'emplois et à l'innovation technologique.

Cela stimulera la croissance économique tout en renforçant la compétitivité nationale.

ON A FAIM

Quiconque a faim, ici peut s'approcher.
La nourriture offerte, il suffit de piocher.
Nul besoin de demande, nul besoin de parole,
Ces mets sont pour tous, pour combler les guiboles.

Que tu sois voyageur, ou bien sans foyer,
Un festin t'attend, viens te restaurer.
Le pain et les fruits, tout est à partager,
N'aie point de crainte, viens te sustenter.

Cette offrande humble, pour âmes affamées,
N'a pour seul but que d'apaiser,
Les maux de la vie, les ventres criant,
Prenez sans réserve, le cœur est bienveillant.

Certains pourraient dire, sur un panneau dressé,
Que cet acte généreux pourrait corrompre les idées,
Mais sachez bien, amis, que loin de la tentation,
Chacun reste libre dans sa décision.

Alors approche, ami, et prends sans hésiter,
Ce don est pour toi, pour quiconque est pressé,
De remplir son estomac et de trouver la paix,
En ce lieu accueillant, nul ne sera délaissé.



5.7. Système de retraite

Cette réforme vise à instaurer un système de retraite juste et inclusif, assurant à chaque citoyen un départ à la retraite à l'âge de 63 ans avec un revenu minimum, tout en offrant la possibilité de compléter ses revenus par des activités compatibles avec l'âge. Elle repose sur le principe de solidarité et de reconnaissance de l'engagement de chacun dans la société, tout en permettant une vie après le travail active et épanouissante.

1. Âge de Départ à la Retraite Fixé à 63 Ans :

Instaurer un âge de départ à la retraite fixe à 63 ans pour tous les citoyens, indépendamment du nombre d'années de cotisation. Cette mesure vise à reconnaître que chacun a droit à une retraite décente, même si des périodes d'inactivité professionnelle ont été nécessaires.

2. Garantie de Revenu de Retraite Minimum :

Assurer à chaque retraité un revenu de retraite minimum garantissant un niveau de vie décent. Cette mesure permet de prévenir la précarité des personnes ayant eu une carrière fragmentée ou interrompue.

3. Flexibilité pour Compléter les Revenus :

Encourager les activités en retraite compatibles avec l'âge, offrant ainsi la possibilité de compléter les revenus de base. Favoriser les dispositifs de cumul emploi-retraite pour ceux qui souhaitent continuer à travailler.

4. Soutien à l'Engagement Bénévole :

Reconnaître l'engagement bénévole en intégrant une valorisation de celui-ci dans le calcul des droits à la retraite. Cela permet de reconnaître et d'encourager l'apport des retraités à la vie associative et communautaire.

6. Logement

A déjà exposée plus haut l'idée de foncière immobilière coopérative pour réduire drastiquement le coût du logement en intégrant de le modèle économique les bénéfiques d'une activité touristique. D'autres actions permettraient d'arriver à avoir un toit pour tous.

6.1. Utilisation des Lieux Vacants

Face à la crise du logement et aux nombreuses propriétés vacantes, il est essentiel de mettre en place des mesures efficaces pour utiliser ces lieux à des fins d'hébergement. Voici une proposition pour optimiser l'utilisation des lieux vacants, y compris ceux appartenant aux collectivités, afin de garantir le droit au logement pour tous.

1. Identification et Recensement des Lieux Vacants

- Création d'un registre national des propriétés vacantes : Mettre en place un système de recensement exhaustif des bâtiments inoccupés, qu'ils soient publics ou privés, afin de disposer d'une base de données complète et actualisée.
- Collaboration avec les collectivités locales : Travailler avec les municipalités pour identifier et recenser les propriétés vacantes dans chaque commune, en incluant spécifiquement les bâtiments appartenant aux collectivités.

2. Transformation et Réhabilitation des Lieux Vacants

- Financement de la réhabilitation : Établir un fonds national pour la rénovation des bâtiments vacants, financé par l'État, les collectivités locales, et les partenariats public-privé.
- Simplification des procédures administratives : Réduire les obstacles bureaucratiques pour la transformation des bâtiments vacants en logements, en accélérant les démarches administratives et en offrant des incitations fiscales aux propriétaires, y compris les collectivités.

3. Mise à Disposition pour les Populations en Difficulté

- Logements sociaux temporaires : Transformer les lieux vacants en logements sociaux temporaires pour les personnes en situation de précarité ou les sans-abri, en assurant une gestion par des organismes spécialisés.
- Programmes de réinsertion : Associer ces logements temporaires à des programmes de réinsertion sociale et professionnelle, incluant des formations, un soutien psychologique, et des services d'accompagnement.

4. Mobilisation des Espaces Publics

- Utilisation des bâtiments publics inoccupés : Répertorier et rénover les bâtiments publics vacants, tels que les anciennes écoles, hôpitaux ou casernes, pour les convertir en logements d'urgence ou en habitats sociaux.
- Partenariats avec les ONG et les associations : Collaborer avec des organisations non gouvernementales et des associations pour gérer et distribuer ces logements de manière équitable et efficace.

5. Innovation et Participation Citoyenne

- Projets de cohabitation intergénérationnelle : Encourager des initiatives de cohabitation entre jeunes et seniors dans les logements vacants, favorisant ainsi l'entraide et la solidarité.
- Participation citoyenne : Impliquer les citoyens dans l'identification des lieux vacants et dans les projets de réhabilitation à travers des consultations publiques et des plateformes participatives.

Conclusion

En mettant en œuvre ces mesures, il est possible de transformer les lieux vacants en ressources précieuses pour lutter contre la crise du logement. Cette approche permet non seulement de fournir un toit aux personnes dans le besoin, mais aussi de revitaliser les quartiers et de promouvoir une société plus solidaire et inclusive.

6.2. Création de lieu d'hébergements à la nature

La crise du logement touche particulièrement les personnes en difficulté.

Pour répondre à cette problématique de manière durable et respectueuse de l'environnement, nous proposons la création de lieux d'hébergement écologiques dans les zones montagneuses et forestières.

Ces espaces permettront non seulement de fournir un logement sûr et stable aux personnes en difficulté, mais également de promouvoir des pratiques de vie durables et respectueuses de l'environnement.

1. Identification des Terrains et Espaces Disponibles

- Recensement des terrains publics : Collaborer avec les collectivités locales pour identifier des terrains disponibles et sous-utilisés dans les zones montagneuses et forestières pouvant être transformés en espaces d'hébergement.
- Analyse des terrains : S'assurer que les terrains sélectionnés sont appropriés pour une construction écologique, en tenant compte de leur emplacement, de l'impact environnemental potentiel et des besoins des populations locales.

2. Conception et Construction Écologique

- Utilisation de matériaux durables : Employer des matériaux de construction durables et locaux, tels que le bois certifié, le bambou, la terre crue, et les briques recyclées, adaptés aux environnements montagnards et forestiers.
- Énergie renouvelable : Installer des systèmes d'énergie renouvelable, tels que des panneaux solaires, des micro-éoliennes et des pompes à chaleur, pour alimenter les habitations de manière autonome.
- Gestion de l'eau : Mettre en place des systèmes de récupération et de réutilisation de l'eau de pluie, ainsi que des installations de traitement des eaux usées écologiques, adaptés aux zones forestières.

3. Intégration des Espaces Verts

- Création de jardins communautaires : Inclure des potagers et des jardins communautaires pour permettre aux résidents de cultiver leur propre nourriture et d'apprendre des pratiques agricoles durables.
- Espaces de détente naturels : Aménager des espaces verts pour la détente et les activités sociales, tels que des parcs, des sentiers de promenade et des aires de jeux naturels, en harmonie avec la forêt environnante.
- Préservation de la biodiversité : Favoriser la biodiversité en plantant des espèces locales et en créant des habitats pour la faune et la flore indigènes.

4. Implication Communautaire et Autonomie

- Participation des résidents : Impliquer les futurs résidents dans la conception et la gestion des lieux, en leur offrant des formations et des opportunités de participation active.
- Éducation environnementale: Proposer des ateliers et des formations sur les pratiques de vie durables, telles que le compostage, le recyclage, l'agriculture urbaine, et la gestion de l'énergie.
- Développement de compétences : Mettre en place des programmes de formation professionnelle et d'insertion sociale, en partenariat avec des associations et des entreprises locales.
- Accès aux services essentiels : S'assurer que les résidents ont un accès facile aux services essentiels tels que les transports, les écoles, les centres de santé et les commerces.

En créant des lieux d'hébergement écologiques et respectueux de l'environnement dans les zones montagneuses et forestières pour les personnes en difficulté, nous pouvons non seulement répondre à leurs besoins urgents en matière de logement, mais également promouvoir une vie durable et enrichissante.

7. Santé

7.1. Transformation du Secteur Pharmaceutique en Réseau de SCIC

Cette proposition vise à transformer le secteur pharmaceutique en France en un réseau de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), détaché de la spéculation financière.

En convertissant les entreprises pharmaceutiques existantes en SCIC, les salariés, usagers, et collectivités locales participeraient à la gouvernance, garantissant que les bénéfices soient réinvestis dans la recherche, l'innovation et l'amélioration des services de santé.

Cette transformation serait soutenue par un fonds public et des incitations fiscales pour les investisseurs sociaux et éthiques, en partenariat avec des institutions européennes et internationales.

En recentrant les entreprises sur les besoins de santé publique, cette proposition assure un accès plus équitable aux médicaments, en particulier pour les populations vulnérables.

La collaboration avec des institutions de recherche publique et des ONG serait renforcée, et des mécanismes de transparence et de régulation stricts seraient mis en place pour garantir des prix justes et une production éthique.

Les avantages à long terme incluent une meilleure santé publique, une réduction des inégalités en matière de santé, et une résilience accrue face aux crises sanitaires mondiales, justifiant l'investissement initial nécessaire pour cette transformation.

7.2. Mettre fin aux déserts médicaux

Face à la problématique persistante des déserts médicaux en France, où de nombreuses zones rurales et périurbaines souffrent d'une pénurie de professionnels de santé, il est impératif d'agir de manière décisive pour garantir un accès équitable aux soins pour tous les citoyens.

Redynamisation de l'attrait pour les zones rurales :

- Création d'un programme incitatif visant à encourager les professionnels de santé à s'installer dans les zones rurales et périurbaines.
- Promotion de la qualité de vie en milieu rural, mettant en avant les avantages sociaux, environnementaux et économiques pour attirer les professionnels de santé.

Mutualisation des infrastructures de santé :

- Encouragement à la mutualisation des infrastructures médicales avec d'autres professionnels de santé, dans les zones rurales.
- Promotion de la coopération interprofessionnelle pour une gestion efficace des établissements de santé locaux et une meilleure accessibilité aux soins pour toutes les espèces.

Mesures spécifiques pour l'intégration des vétérinaires dans la lutte contre les déserts médicaux :

- Développement de programmes de formation complémentaire permettant aux vétérinaires de diversifier leurs compétences vers les soins médicaux humains, incluant l'étude de l'anatomie humaine, la physiologie et les maladies humaines.
- Création de certifications spécifiques pour les vétérinaires souhaitant exercer également la médecine humaine, avec une reconnaissance des compétences acquises et une facilitation de l'inscription à l'ordre des médecins.

Source : Assemblée nationale, 21 mars 2023. proposition de loi contre les déserts médicaux (n°960)

7.3. Légalisation du cannabis en lieu festif

Ce projet de loi vise à légaliser l'usage du cannabis dans certains lieux festifs spécifiquement dédiés, éloignés des habitations familiales. L'accès sera réservé aux personnes âgées d'au moins 21 ans, sous réserve de l'accord du médecin traitant attestant qu'elles ne présentent pas de risques particuliers d'addiction ni de déséquilibre psychologique ou sociétal. De plus, l'accès sera conditionné à la réussite d'un stage agricole et artisanal, incluant la soutenance d'un rapport de stage.

1. Définition des Lieux Festifs Autorisés :

- Autorisation de la consommation de cannabis dans des lieux festifs spécifiquement désignés, éloignés des habitations familiales.
- Ces lieux seront régulièrement contrôlés pour assurer le respect des normes de sécurité et de santé publique.

2. Conditions d'Accès :

- Âge minimum requis de 18 ans pour accéder aux lieux festifs autorisés.
- Obligation de fournir un certificat médical de moins d'un an attestant de l'absence de risques particuliers d'addiction ou de déséquilibre psychologique, sans engager la responsabilité du médecin.

3. Répression de la Consommation Hors des Lieux Définis :

- La consommation de cannabis en dehors des lieux festifs autorisés sera sévèrement réprimée.
- Amplification des mesures répressives contre les drogues dures et chimiques.

4. Coût et Financement :

Les revenus générés par la taxation du cannabis légalisé pourront financer ces initiatives et contribuer aux services de prévention et de soutien.

8. Arts et culture

Proposition pour l'Emploi Massif de Fonctionnaires Publics dans le Domaine de l'Art et la Culture

Pour enrichir le paysage culturel et promouvoir l'art sous toutes ses formes, nous proposons d'employer massivement des fonctionnaires publics dans les domaines de la musique, de la photographie, du cinéma, du théâtre, de la peinture, de l'écriture et d'autres formes d'expression artistique.

Cette initiative vise à renforcer l'accès à la culture, à soutenir la création artistique et à promouvoir le bien-être social à travers l'art-thérapie.

1. Création d'Emplois dans les Arts :

Recruter des musiciens, photographes, cinéastes, acteurs, comédiens, peintres, écrivains et autres artistes au sein de l'administration publique.

Ces fonctionnaires artistiques seront chargés de développer des projets culturels au sein des institutions publiques, de participer à des événements communautaires et d'engager la population dans des initiatives artistiques.

2. Utilisation dans les Collectivités Publiques :

Intégrer les artistes fonctionnaires dans les collectivités publiques pour enrichir la vie culturelle locale, organiser des festivals, des expositions et des performances artistiques, et promouvoir le patrimoine culturel régional.

3. Art-Thérapie Individuelle et Sociétale :

Établir des ateliers d'art-thérapie dans tous les organes gouvernementaux pour soutenir le bien-être mental et émotionnel des employés, des citoyens, et des élus. Exemples : Assemblée Nationale, Sénat, Elysée, Ministères,...

L'art-thérapie sera utilisée pour traiter le stress, l'anxiété, la dépression et d'autres troubles psychologiques, tout en favorisant l'expression personnelle et la guérison à travers l'art.

4. Promotion de la Culture :

Promouvoir la diversité culturelle, encourager la créativité et soutenir la jeunesse artistique en offrant des programmes éducatifs et des subventions aux jeunes artistes. Ces initiatives visent à faire de la culture un pilier central du développement social et économique.

5. Impact Positif sur l'Économie :

Stimuler l'économie créative en investissant dans les industries culturelles et en générant de nouvelles opportunités d'emploi dans le secteur artistique. La création d'emplois dans les arts contribuera également à dynamiser le tourisme culturel et à renforcer l'attractivité internationale de notre pays.

Dansons, chantons, dessinons :

Ensemble, ces mesures visent à intégrer pleinement l'art et la culture dans la sphère publique, à valoriser les talents artistiques nationaux et à promouvoir une société plus épanouie et créative.

Cette initiative soutient non seulement la croissance économique mais aussi le développement personnel et collectif à travers les arts et la culture.



9. Immigration

9.1. Politique d'Échange Migratoire Cohérente

Si l'immigration n'avait jamais existé, les premiers humains seraient encore confinés à leur lieu d'origine, soulignant l'importance de la migration pour le développement humain.



Cette proposition de loi offre aux autres pays un délai de trois ans pour mettre en œuvre une politique d'échange migratoire avec la France cohérente, tenant compte de la densité de population et des ressources disponibles pour assurer la couverture des besoins fondamentaux de la population.

1. Évaluation des Ressources et de la Densité de Population :

- Mise en place d'un système de collecte de données sur les ressources disponibles (eau, nourriture, logement, emploi, etc.) et la densité de population dans chaque pays.
- Élaboration de critères standardisés pour évaluer la capacité d'accueil de chaque territoire en fonction de ces données.

2. Politique d'Échange Migratoire :

- Développement de programmes bilatéraux ou multilatéraux entre pays souhaitant participer à cette politique d'échange migratoire.
- Accords pour équilibrer les flux migratoires en fonction des capacités d'accueil et des besoins des populations locales.

3. Planification et Mise en Œuvre :

- Création d'un plan national pour chaque pays participant, détaillant les mesures à prendre pour ajuster les flux migratoires conformément aux capacités évaluées.
- Délai de trois ans pour la mise en œuvre complète des plans, avec des objectifs clairs et des étapes intermédiaires.

4. Assurance des Besoins Fondamentaux :

- Garantir que toute politique migratoire adoptée vise à assurer les besoins fondamentaux (alimentation, logement, soins de santé, éducation) de tous les résidents, migrants inclus.
- Suivi et évaluation continus pour s'assurer que ces besoins sont effectivement couverts.

5. Promotion de l'Intégration et de la Cohésion Sociale :

- Mise en place de programmes d'intégration pour les nouveaux arrivants, incluant des cours de langue, des formations professionnelles et des initiatives de cohésion sociale.

- Collaboration avec les communautés locales pour faciliter l'intégration des migrants et renforcer la solidarité.

6. Coopération Internationale pour Pays en Crise :

- Pour les pays dont de nombreux citoyens souhaitent partir pour des raisons économiques ou sécuritaires, mise en œuvre de plans d'action de coopération intensifs sous l'égide de l'ONU.
- Amélioration de la sécurité et de l'économie de ces pays pour inverser les flux migratoires, attirant ainsi des habitants d'autres régions du monde.

9.2. Séjours d'Intégration pour les Immigrés

Cette proposition vise à instaurer des séjours d'intégration obligatoires pour les immigrés. Ces séjours comprendront des enseignements sur les valeurs de la République française et des sessions sur leur propre culture, animées par des membres de leur communauté. L'objectif est de faciliter l'intégration des immigrés, promouvoir la cohésion sociale et valoriser le multiculturalisme.



1. Organisation de Séjours d'Intégration :

- Séjours de plusieurs semaines pour les nouveaux arrivants, organisés par des institutions publiques en collaboration avec des organisations communautaires.
- Obligation de participation pour tous les immigrants récemment installés en France.

2. Enseignements sur les Valeurs de la République :

- Cours sur les principes de la République française : laïcité, égalité, liberté, fraternité.
- Sensibilisation aux droits et devoirs des citoyens, au fonctionnement des institutions françaises et aux lois en vigueur.

3. Ouverture Culturelle :

- Sessions animées par des membres de la communauté immigrée, représentant diverses orientations culturelles, religieuses et sociales.
- Ateliers pour approfondir la compréhension de leur propre culture dans le contexte français, favorisant le dialogue interculturel.

4. Soutien et Accompagnement :

- Encadrement par des professionnels, incluant éducateurs, médiateurs culturels, sociologues et psychologues.
- Programmes de soutien individuel pour aider à l'adaptation, comprenant des conseils pratiques sur la vie quotidienne en France.

10. Justice et Sécurité

10.1. Développer l'usage de l'IA pour la justice et la police

L'intelligence artificielle (IA) représente une avancée technologique majeure pouvant transformer en profondeur le secteur de la justice et de la sécurité publique. Face aux défis complexes et évolutifs auxquels sont confrontés les systèmes judiciaires et policiers, l'adoption stratégique de l'IA peut renforcer l'efficacité des enquêtes, améliorer la prise de décision judiciaire et garantir une justice plus équitable et transparente pour tous les citoyens.

1. Développement de l'utilisation de l'IA dans les enquêtes policières :

- Mise en place de systèmes d'analyse prédictive pour aider à identifier les tendances criminelles, optimiser les ressources et prévenir la criminalité.
- Utilisation de l'IA pour l'analyse de grandes quantités de données et la reconnaissance de schémas dans les enquêtes complexes, facilitant ainsi les investigations et accélérant les procédures.

2. Intégration de l'IA dans les processus judiciaires :

- Développement de systèmes d'IA pour l'aide à la décision judiciaire, en fournissant des analyses prédictives et des recommandations basées sur des données probantes.
- Utilisation de l'IA pour l'automatisation des tâches administratives et la gestion des cas, permettant aux juges de se concentrer davantage sur l'analyse juridique et la prise de décision.

3. Protection des droits et garanties fondamentales :

- Mise en place de garde-fous et de contrôles rigoureux pour assurer la transparence, la fiabilité et l'éthique de l'utilisation de l'IA dans le domaine judiciaire et policier.
- Formation spécialisée pour les professionnels de la justice et de la sécurité sur l'utilisation éthique et responsable de l'IA, en garantissant le respect des droits humains et des principes de justice équitable.

10.2. Réforme du système d'aide juridictionnelle

Le système actuel d'aide juridictionnelle crée des disparités d'accès à une représentation juridique de qualité, favorisant ceux qui ont les moyens de choisir des avocats privés plus compétents et motivés dans leur mission.

Pour remédier à cette injustice et garantir une défense équitable pour tous, il est impératif de transformer fondamentalement le statut des avocats en France.

La proposition vise à éliminer progressivement le statut d'avocat libéral au profit d'un modèle où tous les avocats seront salariés du service public judiciaire, alignant ainsi leur fonctionnement sur celui des professionnels de santé dans les maisons de santé ou les hôpitaux.

1. Création de services d'avocats salariés du service public :

- Établissement de services d'avocats au sein du service public judiciaire, accessibles à tous les justiciables éligibles à l'aide juridictionnelle.
- Les avocats seront salariés et bénéficieront de conditions de travail adéquates, garantissant une disponibilité et un engagement équitable dans chaque dossier.

2. Suppression progressive du statut d'avocat libéral :

- Échéancier de dix ans pour éliminer complètement le statut d'avocat libéral en France.
- Pendant cette période de transition, encouragement à la reconversion vers le statut de salarié du service public judiciaire et soutien à la formation continue pour les avocats concernés.

Cette initiative renforcera la confiance du public dans le système judiciaire et contribuera à une société plus juste et équitable pour tous.

10.3. Réunification des Forces de Sécurité Nationales

Depuis plus de 30 ans, l'idée de fusionner les différentes forces de sécurité en France est évoquée dans les cercles politiques, mais n'a jamais été pleinement réalisée. Aujourd'hui, il est temps de concrétiser cette vision en unifiant la Gendarmerie, la Police nationale et la Police municipale sous une seule entité : la **Force de Sécurité Nationale (FSN)**.

1. Unité et Efficacité :

- Fusionner les trois entités pour créer une organisation unifiée, permettant une meilleure coordination et utilisation des ressources.
- Simplifier les chaînes de commandement et les procédures administratives pour accroître l'efficacité opérationnelle.

2. Service Public Renforcé :

- Garantir une présence de sécurité homogène sur l'ensemble du territoire, aussi bien en zones urbaines que rurales.
- Améliorer la réactivité et la capacité d'intervention grâce à des équipes mieux formées et équipées.

3. Optimisation des Ressources :

- Mutualiser les moyens matériels et humains pour une gestion plus rationnelle et économique des ressources.
- Développer des formations communes et des programmes de développement professionnel intégrés pour tous les membres de la FSN.

4. Amélioration de la Relation avec les Citoyens :

- Créer une identité unique et reconnaissable pour renforcer la confiance et la coopération avec le public.
- Mettre en place des programmes de proximité pour assurer un lien constant entre la FSN et les communautés locales.

5. Phase de Transition :

- Établir un calendrier de transition sur plusieurs années, avec des étapes claires pour intégrer progressivement les différentes forces.
- Créer des groupes de travail composés de représentants des trois entités pour identifier et résoudre les défis spécifiques de la fusion.

En unifiant les forces de sécurité sous la bannière de la Force de Sécurité Nationale, nous pouvons créer une organisation plus forte, plus réactive et mieux équipée pour répondre aux défis de la sécurité publique au XXI^e siècle. Cette réforme ambitieuse marque un pas décisif vers une France plus sûre et plus unie.



10.4. Renforcement des Services de Pompiers

Les services de pompiers sont essentiels pour assurer la sécurité des citoyens et protéger les biens et l'environnement contre les incendies et autres situations d'urgence. Face aux défis croissants tels que les feux de forêt, il est crucial de moderniser nos services et d'intégrer des technologies avancées comme les drones pour améliorer l'efficacité et la rapidité des interventions.

1. Investissement dans les Drones Pompiers :

- Technologie de Détection Précoce : Déployer des drones équipés de capteurs infrarouges et de caméras thermiques pour détecter les départs de feu dès les premiers signes.
- Intervention Rapide : Équiper les drones de systèmes d'extinction d'incendie, permettant une intervention rapide avant l'arrivée des pompiers sur le terrain.
- Surveillance Continue : Utiliser des drones pour une surveillance continue des zones à risque, notamment les forêts et les zones rurales, afin de prévenir les feux de forêt.

2. Amélioration des Infrastructures et des Équipements :

- Équipements Modernes : Investir dans des équipements de pointe pour les pompiers, y compris des véhicules plus efficaces, des tenues de protection avancées, et des outils de communication modernes.
- Infrastructures : Renforcer les infrastructures de bases de pompiers pour assurer des conditions de travail optimales et améliorer la rapidité des interventions.
- Recherche et Développement : Encourager les partenariats avec des institutions de recherche pour développer de nouvelles technologies et techniques de lutte contre les incendies.

11. Environnement, réchauffement climatique, énergie

11.1. Gestion des déchets

1. Modernisation de la gestion des Déchets :

Mettre en place des systèmes de collecte automatisés et optimisés pour les déchets, intégrant des véhicules autonomes et des conteneurs intelligents équipés de capteurs pour gérer efficacement le ramassage.

2. Création de Recycleries Publiques en SCIC :

Établir des recycleries publiques sous forme de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) dans chaque quartier, des centres multifonctionnels où les citoyens peuvent déposer des objets ou meubles inutilisés.

Ces SCIC seront gérées démocratiquement par les citoyens, les travailleurs et les parties prenantes locales, assurant ainsi une gestion transparente et participative.

3. Intégration du Modèle Emmaüs :

Inspiré du modèle Emmaüs, les recycleries SCIC seront des services publics gérés directement par les collectivités locales en collaboration avec les citoyens.

Ces centres offriront non seulement une deuxième vie aux objets mais aussi des opportunités de formation et d'emploi aux personnes en insertion professionnelle, qui deviendront également membres de la SCIC.

4. Formation et Insertion Professionnelle :

Proposer des programmes de formation aux métiers du recyclage et de la réparation aux travailleurs en insertion.

Cela inclura des compétences en réparation d'objets, en gestion de stock et en commerce coopératif pour faciliter leur réintégration dans le marché du travail et leur participation active dans la SCIC.

5. Avantages Sociaux et Environnementaux :

- Favoriser une économie circulaire locale en augmentant le réemploi et la réutilisation des matériaux.
- Réduire les déchets envoyés en décharge tout en contribuant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes défavorisées.
- Les bénéfices générés par les activités commerciales de la SCIC seront réinvestis localement pour soutenir des projets d'intérêt collectif.

6. Gestion Communautaire et Sensibilisation :

- Impliquer activement les citoyens dans la gestion des recycleries SCIC à travers des programmes de sensibilisation et d'éducation.
- Encourager la participation communautaire pour promouvoir des comportements responsables en matière de gestion des déchets et renforcer le lien social au sein de la communauté.



En adoptant ce modèle de recycleries publiques en SCIC, les collectivités peuvent non seulement améliorer la gestion des déchets et promouvoir le réemploi, mais aussi renforcer l'inclusion sociale, créer des emplois locaux durables et permettre une gouvernance démocratique des services essentiels de gestion des déchets.

11.2. Développer massivement les SMR (Small Modular Reactors)

Face aux défis croissants liés au changement climatique et à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il est impératif de diversifier et de renforcer notre approvisionnement énergétique en faveur de sources décarbonées et sécuritaires.



Les Small Modular Reactors (SMR), réacteurs nucléaires modulaires de petite taille, offrent une solution prometteuse en matière de production d'énergie nucléaire.

Contrairement aux grosses centrales nucléaires, les SMR sont conçus pour être intrinsèquement sûrs, avec une impossibilité physique d'explosion due à leur conception et à leur technologie avancées.

L'avantage premier des SMR, par rapport aux réacteurs de puissance, provient du fait que, quelle que soit leur puissance, ils peuvent être construits sur site à partir de composants standards préfabriqués en usine. Leur taille réduite rend leur construction plus rapide et leur empreinte au sol plus faible, comme le souligne l'Académie des sciences.

1. Développement massif des SMR :

- Encouragement à la recherche, au développement et à la construction de SMR sur le territoire national.
- Subventions et incitations fiscales pour les entreprises et les institutions impliquées dans la conception et l'implémentation des SMR.

2. Sécurité accrue des SMR :

- Explication détaillée de l'impossibilité physique d'explosion des SMR, basée sur leur conception intrinsèquement sûre, leurs systèmes de sécurité intégrés et leurs mécanismes de refroidissement passifs.
- Communication transparente et éducation du public sur les avantages en termes de sécurité des SMR par rapport aux centrales nucléaires conventionnelles.

3. Impact environnemental et économique :

- Réduction significative des émissions de CO₂ et des autres polluants grâce à l'utilisation des SMR pour la production d'électricité.
- Création d'emplois dans le secteur de l'énergie propre, de la construction et de l'entretien des SMR, contribuant ainsi à la croissance économique durable.

Mesures spécifiques pour la mise en œuvre :

- Collaboration étroite avec l'industrie nucléaire, les universités et les instituts de recherche pour accélérer le développement technologique des SMR.
- Mise en place d'une réglementation claire et efficace pour assurer la sûreté et la sécurité des installations SMR.

11.3. Énergie Solaire à Concentration

L'énergie solaire à concentration (CSP, pour Concentrated Solar Power) représente une solution prometteuse pour répondre aux besoins énergétiques croissants tout en réduisant l'empreinte carbone.



Ce projet vise à développer massivement cette technologie en France et en Europe, en capitalisant sur ses avantages environnementaux et économiques.

- Développer des installations CSP pour fournir une source stable et prévisible d'électricité renouvelable.
- Remplacer les sources d'énergie fossile par de l'énergie solaire à concentration, contribuant ainsi aux objectifs climatiques de la France et de l'Europe.
- Favoriser la création d'emplois locaux dans la construction, l'exploitation et la maintenance des installations CSP.

Avantages de l'Énergie Solaire à Concentration

- Efficacité :

La CSP utilise des miroirs ou des lentilles pour concentrer la lumière solaire et générer de la chaleur, qui est ensuite utilisée pour produire de l'électricité. Cette méthode est particulièrement efficace dans les régions ensoleillées.

- Stockage d'énergie :

La chaleur produite peut être stockée dans des sels fondus, permettant une production d'électricité même lorsque le soleil ne brille pas, ce qui surmonte l'intermittence typique des énergies renouvelables.

- Stockage gravitationnel :

Intégrer des systèmes de stockage gravitationnel avec des bassins d'eau ou des blocs de béton. Ces systèmes utilisent l'énergie excédentaire pour pomper de l'eau vers un bassin supérieur ou soulever des blocs de béton, puis génèrent de l'électricité lorsque l'eau redescend ou que les blocs descendent, assurant ainsi une fourniture continue d'énergie.

Mise en Œuvre

- Cartographier les régions ensoleillées en France et en Europe pour identifier les emplacements optimaux pour les installations CSP.
- Prioriser les zones désertiques ou peu peuplées pour minimiser l'impact sur les communautés locales et les écosystèmes.
- Collaborer avec les universités et les centres de recherche pour promouvoir l'innovation et le développement de nouvelles technologies CSP.

11.4. Préservation des océans

Voici quelques propositions pour assurer la santé et la durabilité des océans tout en maximisant les opportunités économiques et en préservant les ressources marines pour les générations futures.

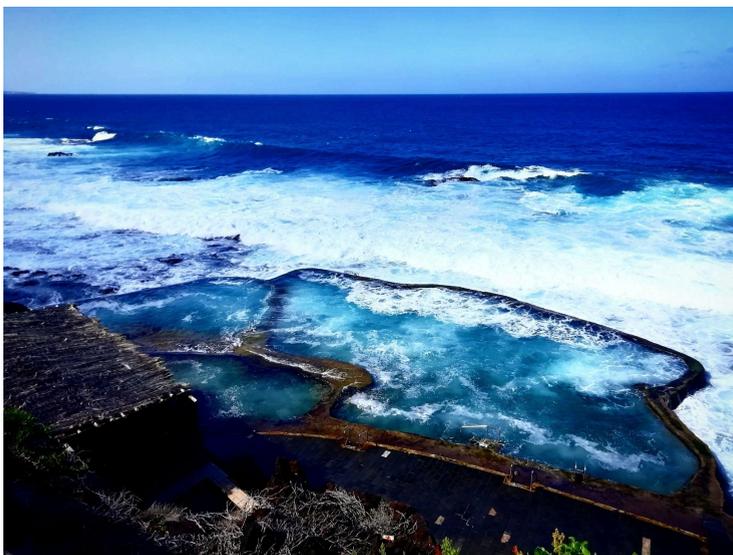


1. Protection des Écosystèmes Marins : Renforcer les aires marines protégées à l'échelle mondiale pour préserver la biodiversité marine, y compris les récifs coralliens, les mangroves et les habitats côtiers essentiels à la reproduction des espèces marines.

2. Lutte contre la Pollution Plastique : Mettre en œuvre des réglementations strictes et des initiatives de nettoyage des océans pour réduire et éliminer les déchets plastiques, notamment en encourageant l'économie circulaire et en développant des alternatives durables aux plastiques à usage unique.

3. Pêche Durable : Promouvoir la pêche durable en renforçant la gestion des pêcheries, en limitant la surpêche et en favorisant l'adoption de pratiques de pêche responsables telles que les quotas, les périodes de repos et la réduction des prises accessoires.

4. Recherche Océanographique : Investir dans la recherche scientifique et l'observation océanique pour mieux comprendre les impacts du changement climatique sur les océans, la montée du niveau de la mer, l'acidification des océans et la santé des écosystèmes marins.



5. Gouvernance Internationale : Renforcer la coopération internationale et les accords multilatéraux pour une gestion intégrée et durable des océans, y compris la régulation des activités maritimes telles que la navigation commerciale, l'exploitation minière en haute mer et la gestion des zones de pêche internationales.

6. Éducation et Sensibilisation : Sensibiliser et éduquer le public sur l'importance des océans, leur rôle dans la régulation du climat mondial, la sécurité alimentaire et le bien-être humain.

11.5. Création de villes durables et de fleuves artificiels dans les déserts

Dans le cadre de la lutte contre la désertification et pour répondre aux défis démographiques mondiaux, nous devons créer des villes durables dans les déserts, en utilisant des fleuves artificiels alimentés par l'eau de la mer pour soutenir l'agriculture, l'habitat et le développement urbain.

1. Infrastructure Hydraulique et Ville Lente :

Construire des canaux et des systèmes de distribution d'eau à grande échelle à partir de la mer vers les déserts, permettant ainsi la création de nouveaux écosystèmes viables pour le développement de villes durables.

Inspirées du concept de Cittaslow ou ville lente, ces villes seront conçues pour promouvoir une qualité de vie élevée, avec un accent particulier sur la durabilité environnementale et la qualité de l'environnement urbain.

2. Énergie Solaire à Concentration :

Intégrer des centrales solaires à concentration le long des canaux pour générer de l'électricité propre et renouvelable.

Ces centrales utiliseront la chaleur du soleil pour produire de la vapeur et actionner des turbines, contribuant ainsi à l'approvisionnement énergétique durable des nouvelles villes et réduisant leur dépendance aux combustibles fossiles.

3. Développement Urbain Responsable :

Intégrer des pratiques innovantes d'urbanisme et d'architecture écologique pour minimiser l'empreinte carbone et maximiser l'efficacité énergétique.

Les infrastructures seront conçues pour utiliser les énergies renouvelables, réduire la consommation d'eau et gérer efficacement les déchets, tout en préservant les paysages naturels et en promouvant la biodiversité.

4. Agriculture et Sécurité Alimentaire :

Utiliser l'eau des fleuves artificiels pour développer une agriculture durable dans les déserts, soutenant ainsi la sécurité alimentaire locale et régionale.

Les technologies agricoles avancées telles que l'agriculture hydroponique et l'aquaponie seront intégrées pour maximiser les rendements agricoles tout en minimisant la consommation d'eau.

5. Innovation Technologique et Économique :

Encourager l'innovation technologique et l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture et des technologies de l'information.

Ces nouvelles villes serviront de centres d'innovation où les chercheurs, les entreprises et les entrepreneurs peuvent collaborer pour développer des solutions durables et créer de nouvelles opportunités économiques.

6. Partenariat International :

Établir des partenariats avec des institutions internationales, des ONG, des entreprises privées et des gouvernements pour financer et soutenir ces projets ambitieux.

La coopération internationale sera essentielle pour mobiliser les ressources nécessaires, partager les meilleures pratiques et garantir le succès à long terme de ces initiatives.

En conclusion

Ce projet ambitieux vise à transformer les déserts en des zones habitables et prospères, offrant à des millions de personnes la possibilité de vivre dans des environnements durables et résilients. En combinant l'innovation technologique, l'engagement environnemental, la planification urbaine intelligente et l'utilisation de l'énergie solaire à concentration, nous pouvons créer un avenir où les défis de la démographie mondiale sont adressés de manière proactive et durable.

12. Transports

12.1. Développer les routes à induction et les batteries à supercondensateurs

Afin de promouvoir une transition énergétique durable et efficace dans le domaine des transports, il est proposé de développer massivement les routes à induction magnétique, en intégrant la technologie des supercondensateurs.

Actuellement, les supercondensateurs offrent une alternative prometteuse aux batteries traditionnelles en termes de stockage d'énergie rapide et de capacité à gérer les variations de charge et de décharge.

En utilisant des petites batteries à supercondensateur, les véhicules électriques pourraient être équipés de systèmes de recharge rapide par induction magnétique directement depuis les routes.

Contrairement aux batteries, les supercondensateurs peuvent être rechargés en quelques secondes, ce qui réduirait considérablement les temps d'arrêt nécessaires pour recharger les véhicules électriques.

Cette technologie serait particulièrement adaptée aux véhicules urbains, aux autobus électriques et à d'autres flottes de transport public nécessitant des recharges fréquentes et rapides.

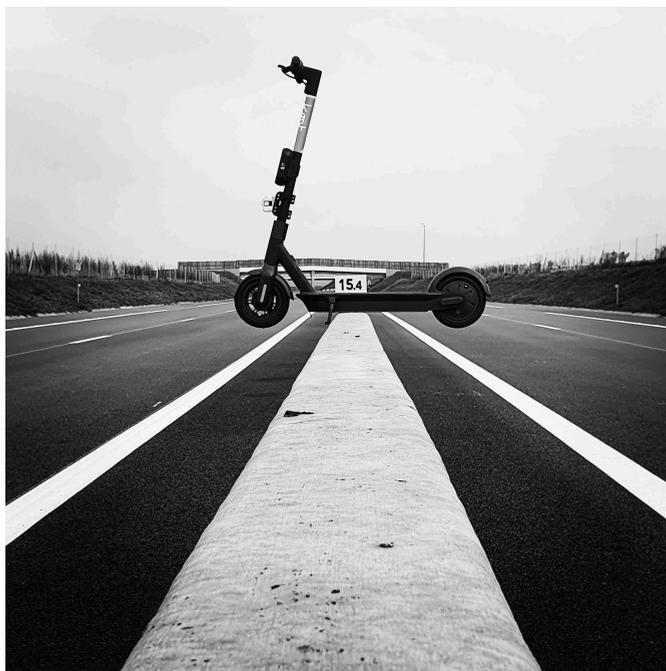
Le développement des routes à induction magnétique nécessiterait une collaboration étroite entre les autorités publiques, les fabricants de véhicules électriques et les entreprises spécialisées dans les technologies de supercondensateurs.

Des investissements significatifs seraient nécessaires pour construire l'infrastructure routière adaptée et pour intégrer les supercondensateurs dans les véhicules électriques. Cela nécessiterait également des réglementations favorables et des incitations financières pour encourager l'adoption de cette technologie innovante.

12.2. Développer des courses de trottinettes électriques

Pour encourager l'apprentissage sécurisé de la conduite des trottinettes électriques et réduire les accidents, il est proposé d'organiser des courses de trottinettes sportives dans un cadre contrôlé et sécurisé.

Cette initiative vise à sensibiliser les utilisateurs à la sécurité routière tout en rendant l'apprentissage de la conduite ludique et engageant.



1. Organisation d'événements de courses de trottinettes sportives :

- Mise en place de circuits dédiés et sécurisés dans les espaces urbains ou semi-urbains.
- Catégorisation des courses en fonction de l'âge et du niveau de compétence des participants pour assurer un apprentissage progressif et adapté.



2. Formation et sensibilisation :

- Avant chaque course, séances d'initiation obligatoires dispensées par des professionnels pour enseigner les techniques de conduite sûres, le respect du code de la route et l'utilisation appropriée des équipements de sécurité.
- Intégration de modules éducatifs sur la sécurité routière et les bonnes pratiques de conduite des trottinettes électriques.

3. Encouragement à la participation :

- Organisation régulière d'événements à l'échelle locale, avec des compétitions amicales et des récompenses pour les participants afin de stimuler l'intérêt et l'engagement.
- Promotion de la participation des écoles, des clubs de sport et des communautés locales pour créer un environnement d'apprentissage positif et communautaire.

12.3. Système anti-démarrage des véhicules

Pour renforcer la sécurité routière et prévenir les accidents dus à la conduite sans permis ou dans des conditions d'inattention, il est proposé de développer un système d'anti-démarrage intelligent pour les véhicules motorisés.

Ce système intégrera des technologies avancées pour détecter la présence du permis de conduire associé au conducteur ainsi que son état de vigilance.

1. Détection du permis de conduire :

- Intégration d'un dispositif biométrique ou d'une puce électronique dans le permis de conduire du conducteur.
- Le véhicule serait équipé d'un lecteur capable de vérifier la validité du permis avant de permettre le démarrage du moteur.
- Ce système pourrait être étendu à une vérification en temps réel via une connexion sécurisée avec les bases de données des autorités de transport ou de la sécurité routière.

2. Évaluation de l'état de vigilance du conducteur :

- Utilisation de capteurs avancés dans l'habitacle du véhicule pour surveiller les signes d'inattention ou de fatigue du conducteur.
- Analyse en temps réel des comportements de conduite, tels que les changements brusques de direction ou les écarts de vitesse, pour détecter les signes précurseurs d'une conduite imprudente.

3. Fonctionnement et sécurité :

- Conception du système pour garantir la protection des données personnelles du conducteur et assurer la confidentialité des informations collectées.
- Intégration de mécanismes de sécurité robustes pour empêcher toute tentative de contournement ou de piratage du système d'anti-démarrage.

4. Législation et adoption :

- Promotion de normes législatives et réglementaires pour encourager l'adoption généralisée de ces systèmes d'anti-démarrage intelligents.
- Encouragement des fabricants de véhicules à intégrer ces technologies comme équipement standard dans leurs nouveaux modèles.
- Mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation pour informer le public sur les avantages de ces dispositifs en termes de sécurité routière et de prévention des accidents.

5. Avantages et impact :

- Réduction significative des accidents causés par la conduite sans permis ou en état de fatigue.
- Amélioration de la sécurité routière globale et réduction des coûts associés aux accidents de la route.
- Promotion d'une conduite responsable et consciente, contribuant à une mobilité urbaine plus sûre et durable.

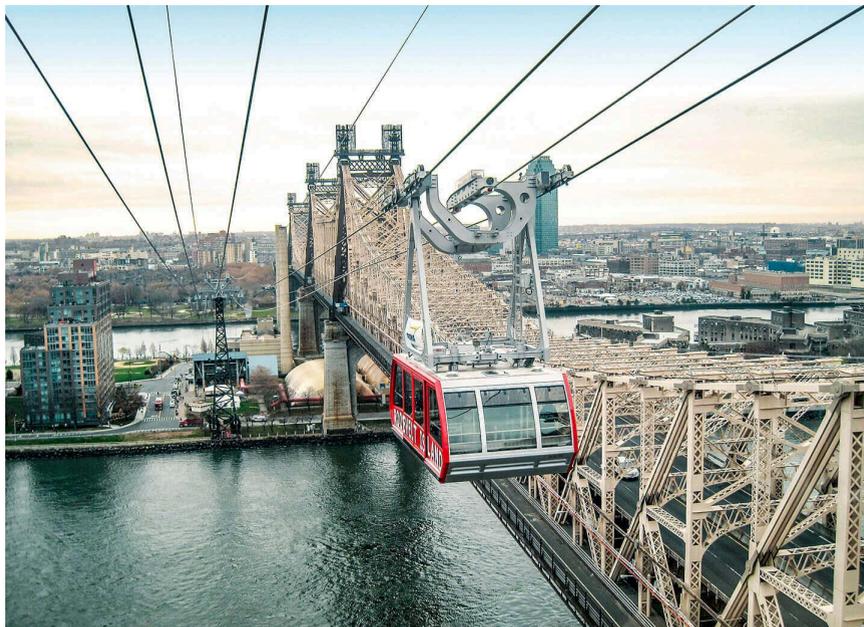


L'adoption d'un système d'anti-démarrage intelligent basé sur la détection du permis de conduire et de l'état de vigilance du conducteur représente une avancée majeure pour renforcer la sécurité routière.

Cette proposition encourage l'innovation technologique tout en répondant aux impératifs de sécurité et de prévention des accidents sur les routes.

12.4. Téléphérique urbain et interurbain

Le développement d'un réseau de téléphériques urbains et interurbains représente une réponse innovante et durable aux défis de mobilité dans les zones non desservies par les trains traditionnels.



1. Développement d'un réseau de téléphériques urbains :

- Identification des zones densément peuplées mais mal desservies par les infrastructures de transport traditionnelles, notamment les zones montagneuses, les quartiers périphériques et les centres-villes congestionnés.
- Installation de lignes de téléphériques reliant les zones résidentielles, les centres commerciaux, les pôles d'activité économique et les hubs de transport existants (gares, stations de métro, etc.).

2. Avantages des téléphériques :

- Rapidité : Les téléphériques offrent une alternative rapide et efficace à la circulation routière en évitant les embouteillages urbains.
- Capacité de transport : Les cabines peuvent transporter un nombre significatif de passagers par heure, contribuant ainsi à réduire la congestion dans les centres urbains.
- Réduction de l'empreinte carbone : Les téléphériques fonctionnent souvent à l'électricité, ce qui en fait une solution respectueuse de l'environnement par rapport aux véhicules à moteur traditionnels.
- Accessibilité : Ils offrent une accessibilité accrue aux zones difficiles d'accès pour les autres modes de transport terrestres.

3. Intégration dans le réseau de transport existant :

- Coordination avec les réseaux de bus, de métro et de trains pour assurer une connectivité optimale et faciliter les déplacements multimodaux.
- Planification des itinéraires pour maximiser l'efficacité et minimiser les temps de trajet, en tenant compte des besoins des usagers et des caractéristiques géographiques locales.

Source : *Rapport du Ministère de l'Ecologie, 2023*



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

Énergie
Égalité
Territoires

**Pour une accessibilité universelle
du transport par câble aérien
en milieu urbain**

Cadre légal et recommandations
pour les porteurs de projet



Télécharger le rapport

13. Les Territoires d'Outre-Mer

Les territoires d'outre-mer français jouent un rôle crucial dans l'identité nationale et la diversité culturelle de la France. Pour renforcer leur développement et leur intégration au sein de la République, nous proposons plusieurs axes stratégiques :

1. Autonomie Renforcée et Gouvernance Locale :

Accorder une plus grande autonomie aux territoires d'outre-mer tout en respectant leurs spécificités culturelles et géographiques. Encourager la gouvernance locale par le biais de dispositifs participatifs et démocratiques adaptés à chaque territoire.

2. Investissement dans l'Éducation et la Formation :

Développer les infrastructures éducatives et de formation professionnelle pour offrir des opportunités égales aux jeunes dans les DOM-TOM. Renforcer les programmes d'échanges étudiants avec la métropole et d'autres pays pour favoriser l'ouverture culturelle et académique.

3. Soutien aux Secteurs Économiques Locaux :

Promouvoir l'agriculture durable, la pêche artisanale et le tourisme responsable comme leviers économiques principaux des territoires d'outre-mer. Encourager l'innovation et l'entrepreneuriat local tout en garantissant la protection des écosystèmes fragiles.

4. Sécurité et Prévention des Risques Naturels :

Renforcer les capacités de gestion des risques naturels, notamment contre les ouragans, les séismes et les feux de forêt, en investissant dans des infrastructures résilientes et des équipements de prévention adaptés, y compris les drones pour la surveillance et l'intervention rapide.

14. Europe

14.1. Fiscalité Européenne pour les Travailleurs Nomades

La présente proposition vise à établir un système fiscal européen équitable pour les travailleurs nomades, garantissant que ceux-ci paient leurs impôts de manière proportionnelle aux revenus gagnés et au temps passé dans chaque pays où ils ont exercé une activité professionnelle. Actuellement, les travailleurs nomades rencontrent souvent des difficultés à déterminer où et comment ils doivent payer leurs impôts, en raison des régimes fiscaux nationaux variés et souvent incohérents. Cette proposition vise à harmoniser et simplifier le processus fiscal pour les nomades tout en garantissant une juste contribution à chaque pays européen concerné.

1. Principe de Proportionnalité :

Les travailleurs nomades paieront leurs impôts dans chaque pays européen en fonction du temps qu'ils y ont travaillé et des revenus qu'ils y ont perçus. Le temps passé dans chaque pays sera calculé en jours ou en proportion de l'année civile, avec une évaluation précise des jours effectivement travaillés sur le territoire.

2. Déclaration Unique et Simplification Administrative :

Mise en place d'une déclaration fiscale unique pour les travailleurs nomades, leur permettant de déclarer leurs revenus et leur temps de travail dans chaque pays européen. Les administrations fiscales nationales collaboreront pour collecter les informations pertinentes et calculer les montants d'impôts dus à chaque État membre concerné. Le prélèvement à la source sera favorisé.

14.2. Système Européen des Diplômes

Dans le cadre d'une Union européenne intégrée et numérique, il est proposé de mettre en place un système automatisé de reconnaissance des diplômes, basé sur une base de données sécurisée et interconnectée à l'échelle européenne. Voici comment ce système pourrait être structuré :

Création d'une Base de Données Européenne : Établissement d'une plateforme centrale sécurisée, gérée par une agence européenne dédiée, pour stocker les informations sur tous les diplômes délivrés dans les pays membres de l'UE. Chaque établissement d'enseignement supérieur au sein de l'UE serait tenu de télécharger les données concernant les diplômes qu'il délivre dans cette base de données européenne, incluant les informations sur le programme d'études, les crédits obtenus, la durée des études, et les compétences acquises.

Interconnexion avec les Systèmes Nationaux : Intégration des systèmes nationaux existants de reconnaissance des diplômes dans la base de données européenne, permettant une mise à jour automatique et une coordination entre les différents pays.

Accès Sécurisé et Certification : Les étudiants et les employeurs auraient accès à cette base de données via une interface conviviale, permettant la vérification rapide et sécurisée des diplômes et des qualifications. Chaque diplôme serait certifié par l'établissement d'origine et authentifié par les autorités compétentes.

Utilisation des Données : Les données sur les diplômes pourraient être utilisées pour faciliter la mobilité étudiante et professionnelle au sein de l'UE, soutenir les politiques d'emploi et de formation, et promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation.

Avantages : Ce système automatisé de reconnaissance des diplômes réduirait considérablement la bureaucratie et les délais associés à la reconnaissance manuelle des qualifications étrangères, encourageant ainsi la mobilité transfrontalière des étudiants et des travailleurs au sein de l'UE.

14.3. Fiscalité Européenne pour l'Éducation

Dans le cadre d'une Union européenne renforcée par la mobilité étudiante, il est proposé d'introduire une fiscalité éducative redistributive. Chaque individu résident dans un pays membre de l'UE verrait une partie de ses impôts directement affectée aux pays où il a poursuivi ses études. Voici comment ce système pourrait fonctionner :

1. Identification du parcours d'études : Chaque contribuable déclare ses années d'études passées dans chaque pays de l'UE lors de sa déclaration d'impôts annuelle, en consolidant ces données avec la base de données des diplômes présentée à la proposition précédente.

2. Répartition des Impôts : Une fraction des impôts payés par l'individu serait proportionnellement répartie entre les pays où il a étudié, en fonction de la durée des études dans chaque pays.

3. Administration et Gestion : Un mécanisme serait mis en place au niveau européen pour collecter ces informations et redistribuer les fonds aux administrations fiscales des pays concernés.

4. Utilisation des Fonds : Les fonds redistribués pourraient être alloués à des programmes éducatifs spécifiques, à l'amélioration des infrastructures universitaires, ou encore à des bourses pour les étudiants internationaux, favorisant ainsi la mobilité et l'intégration européenne.

5. Avantages : Cette mesure encouragerait la coopération et l'échange académique au sein de l'UE, tout en renforçant le sentiment d'appartenance européenne et en contribuant à l'égalité des chances en matière d'éducation.

Cette proposition vise à transformer la mobilité étudiante en un levier de solidarité européenne, tout en valorisant les expériences académiques internationales pour le développement économique et culturel de l'Union européenne.

14.4. Sortie de l'OTAN

La présente proposition vise à formuler une stratégie pour que les pays membres de l'Union européenne (UE) sortent de l'OTAN et mettent en place une organisation de défense européenne autonome. Cette transition est motivée par le besoin de renforcer la sécurité européenne tout en favorisant une approche collective et indépendante en matière de défense.

1. Sortie de l'OTAN et Transition Graduelle :

- Les pays membres de l'UE envisageront une sortie progressive de l'OTAN sur une période déterminée, afin de permettre une transition en douceur vers une nouvelle architecture de défense européenne.
- Durant cette période, les pays membres collaboreront étroitement avec l'OTAN pour assurer la sécurité et la stabilité pendant la transition.

2. Création d'une Organisation de Défense Européenne:

- Mise en place d'une organisation de défense européenne autonome, basée sur les principes de souveraineté et de coopération entre les États membres de l'UE.
- Cette organisation inclura des mécanismes de coopération renforcée en matière de défense, comprenant la coordination des forces armées, le partage de renseignements et la planification stratégique.

3. Partenariats Internationaux et Coopération Multilatérale :

- Maintien de partenariats étroits avec d'autres organisations internationales, y compris l'OTAN et les Nations Unies, pour la sécurité collective et la gestion des crises.
- Promotion de la coopération multilatérale en matière de sécurité régionale et mondiale, en particulier avec les pays voisins et les alliés historiques.

14.5. Souveraineté Industrielle Européenne

La proposition suivante vise à établir une stratégie de souveraineté industrielle européenne, garantissant que chaque pays de l'Union européenne (UE) bénéficie équitablement des avantages économiques et technologiques résultant de l'indépendance industrielle collective. Cette initiative est motivée par la nécessité de renforcer la résilience économique de l'Europe, de promouvoir l'innovation et de sécuriser les chaînes d'approvisionnement stratégiques.

1. Promotion de Secteurs Clés et Stratégiques :

- Identification et promotion des secteurs industriels clés et stratégiques pour l'Europe, tels que la santé, les technologies numériques, l'énergie propre, la défense, et les industries de pointe comme l'intelligence artificielle et la biotechnologie.
- Encouragement des investissements nationaux et européens dans ces secteurs pour renforcer leur compétitivité et leur capacité d'innovation.

2. Coopération et Coordination Européenne :

- Mise en place de mécanismes de coopération renforcée entre les États membres de l'UE pour développer des projets industriels communs et partager les meilleures pratiques.
- Création de consortiums européens pour soutenir la recherche collaborative, le développement technologique et l'accès aux marchés mondiaux.

3. Investissements dans la Recherche et l'Innovation :

- Augmentation des financements européens pour la recherche fondamentale et appliquée, en mettant l'accent sur les technologies de rupture et les innovations de pointe.
- Promotion de partenariats public-privé pour accélérer la commercialisation des découvertes scientifiques et technologiques.

15. Politique internationale

15.1. Coopération avec l'Afrique : une nouvelle ère de partenariat égalitaire

Notre ambition est de rompre définitivement avec les pratiques néocoloniales de la “*Françafrique*” pour inaugurer une ère de coopération véritablement égalitaire avec l'Afrique.

Il est impératif de soutenir l'autonomisation des pays africains, en prenant exemple sur les idées révolutionnaires de Thomas Sankara, qui prônait l'autosuffisance et l'émancipation économique.



En cessant de piller les ressources de ce continent et en évitant qu'il ne tombe sous la domination économique de la Chine et d'autres puissances asiatiques, nous pourrons bâtir un partenariat basé sur le respect mutuel et le développement durable.

Cette nouvelle approche permettra à l'Afrique de se développer selon ses propres termes et de devenir un acteur clé sur la scène mondiale, tout en bénéficiant à l'Europe par des échanges équilibrés et équitables.

15.2. Moyen-Orient : Vers une Paix Durable et une Coopération Renforcée

Le Moyen-Orient est une région marquée par des conflits prolongés, des tensions religieuses et politiques, et des défis socio-économiques complexes. Pour instaurer une paix durable et renforcer la coopération, il est nécessaire de promouvoir des solutions inclusives et respectueuses des diversités culturelles et religieuses. La proposition vise à établir des bases solides pour la paix, le développement économique et la coopération régionale.

1. Promotion de la Paix et de la Sécurité

- Dialogue Interconfessionnel et Interculturel : Créer des plateformes régionales de dialogue pour encourager la compréhension mutuelle et la tolérance entre les différentes communautés religieuses et ethniques.
- Résolution des Conflits : Soutenir les initiatives de résolution des conflits par la médiation et la diplomatie, en collaborant avec les acteurs locaux et internationaux pour trouver des solutions pacifiques aux différends.

2. Développement Économique et Autonomisation

- Partenariats Économiques Équitables : Établir des partenariats économiques basés sur l'équité et le bénéfice mutuel, en soutenant les initiatives locales de développement et en évitant les pratiques néocoloniales.
- Autonomisation des Jeunes et des Femmes : Investir dans des programmes d'éducation et de formation professionnelle pour les jeunes et les femmes, afin de renforcer leur participation active dans le développement économique et social.

15.3. Asie : Coopération Éducative et Diplomatique

Développement des Échanges Étudiants avec la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, ...

Dans un monde de plus en plus globalisé, les échanges éducatifs jouent un rôle crucial dans la construction de ponts entre les cultures et les nations. Les échanges d'étudiants permettent non seulement d'enrichir les connaissances et les compétences, mais aussi de renforcer les liens diplomatiques et culturels. Cette proposition vise à développer et intensifier les échanges d'étudiants entre la France et quatre des plus grandes économies et cultures d'Asie : la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, et d'autres pays asiatiques..

- Programmes Bilatéraux d'Échanges :

Établir des programmes bilatéraux d'échanges d'étudiants avec des universités et institutions éducatives en Chine, au Japon, en Corée du Sud, et en Inde.

- Bourses d'Études et Soutien Financier :

Créer des bourses d'études spécifiques et des fonds de soutien financier pour les étudiants français souhaitant étudier en Asie et réciproquement.

- Stages et Apprentissages :

Encourager les stages en entreprises et les programmes d'apprentissage dans les secteurs technologiques, industriels, et culturels de ces pays.

- Cours de Langue et Culture :

Intégrer des cours de langue et de culture asiatique dans les programmes éducatifs pour mieux préparer les étudiants aux échanges.

15.4. Russie et Corée du Nord

Ma réelle solution est secret défense, sans quoi elle ne pourra fonctionner.

15.5. Amériques : Coopération, Éducation et Développement Durable

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord, avec ses acteurs clés que sont les États-Unis et le Canada, est essentielle pour les échanges économiques, culturels et technologiques. Nous proposons d'élargir les programmes d'échanges d'étudiants et de chercheurs pour stimuler l'innovation.

De plus, nous établirons des partenariats technologiques pour développer des nouvelles technologies dans les domaines de l'intelligence artificielle, des énergies renouvelables et des technologies médicales. Nous augmenterons le soutien aux écoles françaises pour renforcer la présence culturelle française.

Amérique du Sud

L'Amérique du Sud, riche en ressources naturelles et culturelles, fait face à des défis économiques et sociaux. Les échanges éducatifs et culturels seront développés pour promouvoir la compréhension mutuelle.

Nous collaborerons sur des initiatives environnementales, comme la protection de la forêt amazonienne, et travaillerons à promouvoir les droits de l'homme et à renforcer les institutions démocratiques. Le soutien aux écoles françaises sera également augmenté.

16. Défense Militaire : Souveraineté Nationale

La défense militaire est un pilier essentiel de la souveraineté nationale et de la sécurité européenne.

Pour assurer une protection optimale, il est impératif de maintenir une force armée nationale robuste et bien équipée, tout en renforçant notre contribution à une défense européenne collective.

Maintien de la Souveraineté Nationale

1. Modernisation des Forces Armées :

- **Équipement et Technologie** : Investir dans la modernisation de nos équipements militaires, en mettant l'accent sur les technologies avancées telles que les drones, la cybersécurité, et l'intelligence artificielle.
- **Infrastructures** : Améliorer les infrastructures militaires pour garantir des bases opérationnelles efficaces et sécurisées.
- **Recherche et Développement** : Renforcer les programmes de recherche et développement pour maintenir notre avance technologique.

2. Capacités de Défense et de Dissuasion :

- **Forces de Dissuasion** : Maintenir et moderniser notre arsenal de dissuasion nucléaire pour assurer une défense robuste contre toute menace.
- **Déploiement Rapide** : Développer nos capacités de déploiement rapide pour répondre efficacement aux crises nationales et internationales.

17. Mon parcours politique et citoyen

17.1. Le Racing Club de Strasbourg en SCIC (2011)

Aventure Thomas Fritz, alsacien de 32 ans, est passé en quelques jours de supporter de foot à actionnaire majoritaire du Racing Club de Strasbourg avec un seul euro

Un club de foot pour 1 €

Strasbourg. « Je suis le nouveau propriétaire du Racing Club de Strasbourg », tweeté par « tfritz777 » le 11 juillet dernier. Thomas Fritz, est installé chez lui dans son salon entouré de deux énormes chats Norvégiens. Serénin, le jeune ingénieur en systèmes informatiques raconte comment il racheté à l'homme d'affaires français Jafar Hilali le Racing Club de Strasbourg, club exsangue, relégué de la Ligue 2 professionnelle au Championnat de France Amateur, pour la modique somme d'un euro.

« Tout ce que j'avais en tête c'était de le convaincre de vendre moins cher (Hilali en veut alors 10 millions d'euros) ». Thomas Fritz contacte l'homme d'affaires par mail pour le rencontrer, fin mai. « Je lui ai expliqué mon désir de changer les règles du foot business. Après quelques échanges de mails, il m'écrivit : " tu m'intéresses. Je suis à mon bureau de 15 h à 16 h, sur Bond Street à Londres. Je t'attends". J'ai sauté dans un train et quand je suis arrivé à Londres, il n'était pas là. Il m'a renvoyé un message me disant "Tu m'amuses... Je suis à Rouen pour le match Rouen-Guingamp". Je suis rentré bredouille à Paris. Là j'ai loué une voiture pour aller à Rouen, mais je me suis arrêté à mi-chemin, mort de fati-



■ Thomas Fritz est devenu l'actionnaire majoritaire du club de foot strasbourgeois.

Photo ER

gue ». Début juillet, Thomas Fritz décide de relancer Hilali, sans réponse. « Je lui ai écrit que j'étais sûr qu'il lisait mes mails. Il m'a finalement répondu : "OK, décris-moi ton projet". Je le lui envoie et là il me répond : "J'adore. On se voit demain pour signer. Si tu fais ce que tu dis, je t'offre le club". Le 11 juillet, j'étais dans un bureau à Paris avec ses avocats et associés, je signais un contrat de vente. » À 32 ans, Thomas Fritz devient le nouveau propriétaire de son club fétiche. Il achète pour

l'euro symbolique 100 % des parts de « Racing Invest », actionnaire majoritaire du club.

La « créative attitude » comme modèle social

« Je suis ce club depuis 20 ans. Ce qui me faisait rêver ? Les joueurs qui mouillaient le maillot, Sauzée, Lebeuf, Mostovoi et ses coups de génie ». Ce diplômé de l'Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique, devenu ingénieur en systèmes d'information, travaille depuis 2009 au Conseil de

l'Europe. Toujours fan du club, il intègre l'association de supporters Info Racing. « Avec Info Racing on a commencé à organiser des matches de foot loisir. Puis des Soccer Games. C'était un peu les JO du foot ». Les organisateurs incluent outre les matches de sixte, des jeux autour du foot, du baby-foot à la console de jeux en passant par les quiz sur le Racing. « C'est le genre d'activité annexe qui rentre dans mon modèle de développement pour le Racing ».

Un modèle et un projet

pour le club peaufiné depuis des mois. Thomas Fritz prépare néanmoins un diplôme d'Executive MBA à l'ICN de Nancy. Et c'est en cours de « créativité » que le jeune homme a conçu et développé son projet pour le Racing. Un modèle inspiré des « Soccios » du Barça (l'équipe de Barcelone).

« Je voudrais créer une SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. Y intégrer les bénéficiaires, les salariés, les collectivités locales... Je veux un projet économique et social. Le retour de la démocratie à travers le sport et la culture ». Atteindre la performance économique tout en étant raisonnable. « Le social me tient à cœur. Je veux que les gens soient impliqués et passionnés. »

Le 18 juillet dernier, le club, qui accuse un passif d'une vingtaine de millions d'euros, était finalement placé en redressement judiciaire et mis sous la tutelle d'un administrateur. Thomas Fritz n'était pas admis à s'exprimer au tribunal. Il a jusqu'au 22 août pour présenter un projet de reprise. Si le jeune homme fourmille d'idées de relance, il lui manque un partenaire financier. « Personne ne pense pouvoir sauver le club ? Moi, je pense que c'est possible. Je ne vais rien lâcher ».

Stéphanie SCHMITT

LE PORTRAIT DE LA SEMAINE

THOMAS FRITZ actionnaire majoritaire de Strasbourg

Ce supporter qui s'est offert un club

Un euro. Le prix d'un croissant ou... d'un club de football. Pour devenir le nouvel actionnaire majoritaire du Racing Club de Strasbourg, Thomas Fritz, 32 ans et ingénieur en informatique au Conseil de l'Europe, s'est contenté de rincer le fond de ses poches pour y trouver un peu de monnaie. Cette histoire romanesque commence en mai dernier, lorsque Strasbourg manque le moulin à Lique 2 lors de la dernière journée de National. Jalur Hlali, le propriétaire, souhaite vendre le club, mais deux transactions successives échouent. Une semaine pour Fritz, simple supporter du club, qui prépare son projet depuis plusieurs mois. « La première chose était de comprendre comment M. Hlali fonctionnait », détaille Fritz. Les deux hommes s'étaient alors liés « mais parallèlement à leur projet ». Un élément limitant par conséquent Hlali : Fritz lui présentait 20 M€ en cas de victoire en Ligue des champions. « On peut y arriver et ça vingt ans, voire moins », jure-t-il. Les deux hommes ne se rencontrent jamais, mais la vente est conclue lundi dernier par accords interposés au 45, avenue Montparnasse, à Paris.

Je ne comprends toujours pas comment j'ai pu être mené en bateau par un illuminé aussi facilement

PAR ALBA AUBRY POUR LE JOURNAL DU CLUB, À PARIS ET THOMAS FRITZ

Aujourd'hui, Hlali est assailli de regrets : « Je ne comprends toujours pas comment j'ai pu être mené en bateau par un illuminé aussi facilement... » L'opération est simple : Thomas Fritz éprouve les idées sans promesse en faisant preuve d'une vraie liberté intellectuelle. Mercredi, Fritz débarque à la Meina, le stade du RC Strasbourg, en ami, afin de venir avec lui. Novice absolu dans le football, ce dernier desistait être le nouvel entraîneur du club, mais un « empêchement » le priva de sa première séance avec les joueurs. Problème : personne ne savait le nouvel actionnaire au réseau, fils d'un employé de banque et d'une entrepreneuse en trousse de maquillage, Fritz, ancien maître-chef (de 6 ans à 13 ans), se défilait : « Dernière dernière, j'ai quand même organisé les Soccer Games ». Un grand message avec concours de Play Station et de baby-foot qui se tenait en marge du tournoi de foot des supporters du Racing. Les discussions furent courtes lors d'une réunion du conseil de surveil-



GEOPOLITIQUE (RHS-DHS). THOMAS FRITZ, 32 ans, est passé de simple supporter du RC Strasbourg à actionnaire majoritaire : il a en effet acheté le club pour 1 €. C. M. est le conseil de surveillance à rebrousse de la bourse au directeur.

Des échanges de mails surréalistes

Fritz et Thomas Fritz et son prédecesseur, Jalur Hlali, tout s'est fait par mails. « Le Parisien ». Aujourd'hui en France s'est procuré leurs échanges. Ils sont édifiants. Alors que Hlali était directeur de Sébastien Couët le 30 juin, Fritz ne permit ce commentaire : « Je suis très déçu. Je te pensais plus mature, et plus ambitieux, que cela ». A votre époque, une semaine passe et Fritz revient à la charge le 7 juillet : « J'ai vu vendredi le club sans supporters pour 1 €. Géopolitique ? ». Pourquoi pas de ré-

pondre. Le 10 juillet, il répond : « Au fait, je suis que tu es très mûre ». Hlali suit alors de son message : « J'aimerais te lire, écrit-il. Tu l'appelles comment ? Je ne vais pas te changer le monde... »

Le passage est lent et Fritz pose son projet : « Ça que j'envisage, c'est passer le Racing, mais pas seulement. Passer le Racing à mes frais, dans la continuité de la forme, est un élément crucial pour une nouvelle gouvernance

mondiale, un nouveau système économique et politique (...). Je saurais le Racing alors que cela paraissait impossible, essaie je change le monde ». Contre tout espoir, Hlali est séduit par l'opération : « J'ai bien ton projet. Je dois être un coupable. Si tu me fais vraiment ton projet en application avec ces valeurs, je offre le club ». Fritz s'enthousiasme : « Je t'embrasse tout à fait juste que tu touches un retour sur moi-même lorsque. Je te propose, par exemple, 10 M€ à la prestation qualificative en Ligue des champions. Et à

la première victoire en Ligue des champions, peut être 20 M€... » Sous le charme, Hlali demande tout de même un CV à son jeune interlocuteur. Ce sera sa seule présentation. Au moment de sceller la transaction, Hlali interroge Fritz : « Et si tu venais après à relever ce défi ? » « J'en suis capable », rassure le jeune homme. Les derniers e-mails échangés dans la nuit du 10 juillet servent à définir les modalités de la vente, conclue le lendemain.

lance, qui refuse de le nommer au directeur. « J'ai été sec par la force, assure Fritz. Je ne pouvais pas me défendre, j'étais tout seul. Mon avocat m'a eu un empêchement... » Pour lui, impossible évidemment d'avoir accès aux dossiers, car les salariés du club lui interdisent de pénétrer dans les locaux. Pour eux, l'internette est un piège. L'ordinateur s'arrête, selon toute vraisemblance, dès demain, avec la mise en liquidation judiciaire du club. De fait, Fritz, qui pour prouver les titres du club doit au préalable convoquer une assemblée générale — ce qui nécessite en moyenne un délai de quinze jours —, n'en a aucun statutement plus tard.

Comme Coubertin avec les Jeux olympiques, j'ai prouvé que le Racing, quel que rien n'était impossible

Hlali, lui, est stupéfait par les déclarations de son successeur : « On ne dit pas de moi qu'il était un idiot pour avoir épousé la dette du club ». C'est mal connu Fritz. « Je compte sur les plateformes », explique-t-il. « J'ai un projet pour le Racing qui est le point de départ, un projet économique inspiré du modèle de Jean-Keneth OUBAL sur descripteurs anglais ». La promotion de la démocratie à travers le sport et l'art... sa méthode est fondamentalement intellectuelle, difficile, pour le quidam, d'identifier le lien avec le Racing. Pas pour Fritz : « Je veux montrer qu'il y a rien d'impossible ». A la presse, son prochain projet est de « mettre en place un système de vote par internet pour l'ensemble de la population mondiale sur la question de l'énergie ».

Et quand on lui demande d'un nouveau toutes ses idées, il se fait plus précis : « J'appuie à la lettre les méthodes d'Art Capriz ». Art Capriz, le perd de sa chronique de Fritz à l'école de management de Nancy, ce il suit des cours. « Le premier jour, il m'a demandé ce qu'il voulait faire, j'ai répondu : Saquer le monde. Les gens ont rigolé ». Fritz semble avoir développé un sens aigu de la comparaison : « Comme Coubertin avec les Jeux olympiques, j'ai prouvé que le Racing, quel que rien n'était impossible ». Si l'on suit le raisonnement, la prochaine étape serait donc de venir en aide à la plume tout entière. « Ça pouvait peut-être du temps, mais je vais y arriver. Je suis carré dans mes idées ». Plus fin pratique quand on voit sauter le moulin avec un ballon rond.

FRÉDÉRIC BÉGIN

BIO EXPRESS

■ 15 avril 1979 : naissance à Strasbourg (Bas-Rhin).

■ Profession : ingénieur informatique au Conseil de l'Europe.

■ 11 juillet 2011 : rachète le Racing Club de Strasbourg pour un euro.

■ 13 juillet 2011 : le conseil de surveillance démissionnaire refuse de reconnaître Thomas Fritz au directeur.

■ 10 juillet 2011 : le Racing Club de Strasbourg est déclaré en liquidation judiciaire.

17.2. Hébergement Solidaire “Tom’s Fair House” (2014-2017)



Les spaetzle solidaires

Aider des réfugiés nouvellement arrivés en Alsace à cuisiner et vendre des spaetzle pour payer leur logement. C'est le pari audacieux dans lequel s'est lancé le strasbourgeois Thomas Fritz.

Rue Gustave Doré, à Strasbourg, se situe un drôle d'appartement dans lequel la cohabitation hors norme semble de mise. Un seul mot d'ordre : venir comme l'on est, quels que soient son vécu ou ses projets. C'est ainsi que se croisent chaque jour touristes, demandeurs d'asile et personnes dans le besoin. Du nom de Tom's Fair House, cette auberge solidaire permet d'accueillir et d'aider les nouveaux venus strasbourgeois. Les pièces de ce logement sont aménagées en conséquence : des lits superposés dans chaque chambre, un grand salon pour les repas et la fameuse cuisine, terrain de préparation des spaetzle faits maison. Un plat typique, pour aider les plus démunis à payer leur part dans cette colocation atypique.

Un goût d'entraide

Deux fois par semaine, les cuisiniers en herbe se relaient pour des fournées de 10 ou 20 kilos. Une grande partie de la production est ensuite mise sous vide pour être vendue à ceux qui souhaitent soutenir le projet, des particuliers comme des collectivités. L'argent récolté, complété par les contributions régulières des touristes de passage, permet alors de payer le loyer et les charges de l'appartement. Une façon très simple d'aider les locataires réguliers et



sans ressources à participer aux dépenses mensuelles.

Mais la démarche va plus loin. « Le principe de cette initiative est d'aider les personnes étrangères à s'intégrer dans notre culture alsacienne », explique Thomas Fritz, porteur du projet. « La plupart d'entre elles n'ont jamais entendu parler des spaetzle ou n'en n'ont jamais goûtés. » Une petite

« Mais chacun me mange à sa façon, à la mode internationale. Par exemple, une famille tchèque à l'habitude de les consommer dans la soupe, comme des croûtons ! D'autres les cuisinent avec de la sauce tomate, à l'italienne. »

À l'avenir

Thomas aimerait que son initiative se développe afin de proposer de nouveaux lits. « Ce projet, c'est aussi



partie de la production est ainsi conservée pour être dégustée ensemble, lors de grandes attablées, où le bon-vivre règne comme un maître-mot sur ce festin solidaire. Les touristes logeant à l'auberge sont également conviés s'ils le souhaitent. Avec parfois comme résultat, un repas peu protocolaire qui pourrait indigner les plus puristes d'entre nous. Car les habitudes culinaires de chacun ont la vie dure. « La recette est plutôt facile, même s'il faut être méthodique sur les proportions », souligne Thomas.

une façon de créer du lien social à travers la venue des personnes qui viennent chercher leur commande dans nos locaux, ou lors des livraisons. » Des livraisons qui, à l'image des spaetzle, sont faites maison, puisque c'est en tram que les paquets sont acheminés. Rendez-vous à l'arrêt de votre choix ! Pour les plus gourmands, vous pouvez joindre Thomas au 03 68 38 10 80 ou lui écrire à fanspaetzle@elov.fr

Bénédicte Bossard

17.3. Candidature aux législatives partielles à Colmar (2020)

COLMAR ET SA RÉGION

DNA | 41

COLMAR/NEUF-BRISACH Législative partielle

Thomas Fritz, le candidat citoyen

Ingénieur strasbourgeois, Thomas Fritz se présente à la législative partielle de Colmar/Neuf-Brisach avec la volonté de promouvoir ses idées en matière d'économie sociale et solidaire. Ce n'est pas sa première élection. Au printemps, il a brigué un poste d'élu municipal à Strasbourg.

Thomas Fritz a fait la route à vélo. De Sélestat, via la route des Vins jusqu'à la préfecture où il est venu, lundi, déposer ses bulletins de vote. Il nous a présenté sa « candidature citoyenne » en compagnie de sa suppléante Yeliz Ergenschaeffter, médecin généraliste et de trois de ses cinq collaborateurs (qui seront embauchés à temps partiel s'il est élu député), Jean-Luc Poussin, Christine Dolter et Eloi Navarro, tous militants associatifs ou écologistes. Le postulant à l'Assemblée nationale a déjà goûté aux campagnes électorales puisqu'il était candidat à la législative partielle de Strasbourg en 2016 et occupait la troisième place sur la liste Égalité active de Patrick Arbogast aux dernières municipales de la capitale alsacienne.

Pourquoi poser sa candidature à Colmar alors qu'on réside et travaille à Strasbourg ? « Mon arrière-grand-père était viticulteur à Wettolsheim et ma sœur



Thomas Fritz veut impulser des idées neuves à l'Assemblée. Photo L'Alsace/Hervé KIELWASSER

est employée à la cave d'Ingersheim. » Ce n'est pas sa seule justification. « Sébastien Brant est né à Strasbourg, mais s'est rendu célèbre à Bâle. » L'exemple n'est pas pris au hasard. Il se dit l'un des descendants du fameux auteur de *La Neuf des Fous*.

« Pour un monde plus respectueux de l'humain »

Le candidat de 41 ans a connu son heure de célébrité. En 2011, il a racheté, pour l'euro symbolique, le Racing-club de Strasbourg alors en grande difficulté finan-

cière. « Je voulais créer une SCIC, une société coopérative d'intérêt collectif. » Développer des SCIC, c'est son métier au sein de son cabinet de conseil indépendant. « Tous les acteurs sont dans la gouvernance : les clients, les salariés, les collectivités, les partenaires. » Comme le précise Eloi Navarro, « ce modèle permet de faire vivre la démocratie en dehors de la sphère politique. » En titre de son tract figure la formule *De la vie à la loi*. Le candidat s'engage à trouver « des alternatives pour un monde plus juste, plus propre, respectueux de

l'humain et de l'ensemble du vivant. » Pour Yeliz Ergenschaeffter, il s'agit de « défendre le monde vivant en essayant d'influer sur les lois. »

Son local de permanence sera une « maison citoyenne » ouverte à tous ceux qui souhaiteront « co-construire ensemble les lois de demain. » Un « conseil citoyen » sera formé. Trois dossiers lui apparaissent prioritaires dans un premier temps. La préservation de l'eau potable en réglant les problèmes de Stocamine et des dépôts de lindane. Il suggère de stocker les déchets toxiques dans des bâtiments sécurisés, sur le site de Fessenheim en attendant des solutions de recyclage. « Pourquoi ne pas faire de Fessenheim un data center sous le nom de Colmar Valley ? » Il se prononce contre l'installation d'Amazon qui entraînerait « la destruction de l'emploi local et l'artificialisation des terres. » Le développement de l'hébergement d'urgence, enfin. Il propose de consacrer chaque mois 4 000 € de ses indemnités et des rémunérations de ses collaborateurs à l'achat d'un appartement destiné à loger des personnes en situation de précarité.

Michelle FREUDENREICH

www.delaviealaloi.elov.eu - Page Facebook: www.facebook.com/delaviealaloi

Chronique d'un kidnapping annoncé

LA BARBE à PAPA de l'AZEU



Monique FRITZ-HINCKER

**Correction et mise en page :
Thomas BRANT**

NEWSYMAN

ENTREVISTAS ∨

MUNDO ∨

OPINIÓN ∨

PERÚ ∨

VIAJES ∨

CULTURA ∨

FRANÇAIS

Candidat indépendant Thomas Brant : « Nous devons changer le système décisionnel et mettre fin aux partis politiques »

Entretien avec Thomas Brant, candidat indépendant à l'Assemblée nationale française pour
Strasbourg.

18. Mes chansons engagées

L'INGÉNIEUR (Thomas BRANT) sur LE CHANTEUR (Balavoine)

Je m'présente, je m'appelle Thomas Brant
J'voudrais bien qu'on soit tous amis, sans pitié,
Etre au chaud tout le temps constamment
Puis surtout aller dans les champs
Mais pour tout ça il faudrait que,
on soit tous présidents

J'suis ingénieur, confiturier solaire,
J'veux changer le monde,
Je veux qu'il tourne bien, tourne mieux,
J'veux trouver une vie meilleure,
Une vie qui naisse dans les fleurs,
Dont puissent rêver
tous les enfants et les grands.

Et pour ceux de la rue
J'veux qu'on trouve des toits
Que les filles soient nues,
Ou qu'elles ne le soient pas,
Qu'on ait tous le choix,
Sans morale pas de loi.

Je veux faire une école
Où la musique soit folle,
J'veux que tous les petits,
En chantant toute la nuit,
Puissent apprendre la vie,
Le partage, les amis.

Puis après, on changera les lois,
La musique, pour nous deviendra,
une seule voie,
Des milliers de John Lennon,
Oui la mort n'est pas aphone,
Quand tu t'envoies,
tous tes mots restent ici-bas.

Et pour ceux de la rue
J'veux qu'on trouve des toits
Que les filles soient nues,
Ou qu'elles ne le soient pas,
Qu'on ait tous le choix,
Sans morale pas de loi.

Puis quand beaucoup seront formés,
On montera une armée,
Armée d'amour et de paix,
Pour aller tout changer,
Nous irons chanter en tous lieux,
Chanter ce qui est mieux.

Et puis l'année d'après,
Nous recommencerons
Et puis l'année d'après,
Nous recommencerons
Nous nous sacrifierons,
Pour notre libération.

Nous ferons d'autres écoles
Pour apprendre à chanter
Qu'on cesse ces mesures molles
Il est temps de djamber

Que les notes s'envolent,
Dans une musique rythmée,
Alors nous serons heureux,
Et nous pourrons rêver,

Nous chercherons un autre mieux,
Pour tout recommencer,
En oubliant tous ces dieux,
Car rien ne sert de prier,
Chantons pour être heureux.

COMME VOUS (Thomas BRANT) sur COMME TOI (GOLDMANN)

J'aime les éclairs,
 Et les pommes cuites au four,
 Faites par ma mère
 Pour ma famille d'amour
 Et j'aime faire la fête,
 Au soleil au lever du jour

La photo me passionne
 J'y mets mes espoirs,
 Quand la lumière est bonne,
 Les ombres sont pas si noires,
 J'aime la musique
 Surtout Goldmann, et Rémi Gaillard

Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous

Comme vous je veux une vie de choix
 Comme vous je rêve de nouvelles lois
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous

Je rêve d'une école pleine de jouets en bois
 Les champs de fleurs m'enivrent
 Récrivons-y nos lois
 Elles sont trop pleines de rouille
 Quand le peuple est aux abois

Où est l'égalité
 Que l'on nous a promise
 Même la fraternité
 Est souvent compromise
 Si la liberté est amour
 De notre monde elle a fui

Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous

Comme vous je veux une vie de choix
 Comme vous je rêve de nouvelles lois
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous

Je m'appelle Thomas
 J'ai quarante-cinq ans
 De la vie à la loi
 Choisissez, sans vote blanc
 Allez les gens
 Décidez et votez autrement

Ils ont mes yeux clairs,
 Elle a de mon visage,
 Que j'aime ma fille,
 Et mes fils si sages,
 Je veux un monde meilleur,
 Pour eux ici et maintenant !

Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous

Comme vous je veux une vie de choix
 Comme vous je rêve de nouvelles lois
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous
 Comme vous, comme vous,
 comme vous, comme vous

MILITER (Thomas BRANT) sur MY WAY (SINATRA)

Maintenant, un nouveau commencement,
Je lève le voile, reine de ma vie,
Vision claire, tout en chantant,
Je veux militer, jusqu'à l'infini.
J'ai vécu, dix vies en une,
J'ai tout tenté, tout essayé,
Mais je n'aime, n'aime rien de plus,
Que de militer.
Des regrets, je n'en ai aucun,
J'ai suivi mon coeur, sans m'poser de question,
J'ai osé, ce que je promettais,
Comme un enfant, sans exception.
J'ai tout donné, mes heures mes larmes,
A ma volonté, de vouloir tout changer,
Car je n'aime, n'aime rien de plus,
Que de militer.
Oui, bien souvent, on m'a pendu,
Traité de fou, et mis à nu,

Mais chaque fois, je me relève,
Je renais de rien, je refuse la pitié,
Je suis vivant, et le resterai,
Tant que je militerai.
J'ai aimé, ri, et pleuré.
J'ai eu mon lot de trahisons.
Et maintenant, comme je ne suis pas mort,
Je ne crains plus, ni rien ni personne,
Ce que j'ai fait, je l'ai rêvé,
Et je peux dire, et j'en suis fier,
" Oh oui, oh oui je veux,
Pour toujours militer".
Qu'est-ce qu'un homme, a quoi sert-il ?
S'il ne peut pas, vibrer d'idylles,
Et dire les choses, qu'il ressent,
Et ne peux pas, voir ses enfants.
Pour tous ces pères, qui désespèrent,
La loi doit changer !

DIEU EST UNE RUMEUR DE SAVANE sur DIEU EST UN FUMEUR DE GITANES (GAINSBURG)

Dieu est une rumeur de savane,
quand nous enterrons nos filles,
Que fait-il putain, toutes ces nuits,
de crimes sans un cri
Rien ne doit faire peur, à ces femmes,
et ces hommes naïfs heureux,
Quand surgit l'horreur juste en face d'eux
Ou te caches-tu foutu Dieu

Dieu n'est ni homme ni femme,
c'est eux-mêmes qui m'a dit
Que la folie envoie au paradis,
je le sais, ma chérie

Pourquoi tant de violeurs en soutane,
les anges m'auraient-ils menti ?
Au nom de l'amour, qu'on les cloue au pieu,
et qu'on leur fasse un doigt de Dieu

Dieu est une rumeur de savane,
une histoire de fin de nuit
L'enfoiré se moque bien de la vie,
je ressuscite, sans un pli
Tu es déjà mort d'une femme,
par derrière et sans aveux,
Si je te tuais je ne ferais que t'aimer,
alors vis comme je te hais

Tu es la plus belle des femmes,
quand tu soulages mes oublis,
Peu importe la mort, ou la vie,
avec toi, je nous suis

Dieu est une rumeur de savane,
je suis fière, je te veux,
toi le lion et moi l'Afrique,
aime-moi, nom de Dieu.

FINE BALTHAZAR, paroles de Thomas BRANT sur LA MARCHÉ TURQUE (MOZART)

Fientes sont nos lois,
La France n'est plus de droit,
Inondée d'injustice et de violence chaque jour,
Que deviendront nos enfants l'esprit volé des calembours.

Maigre est notre foi,
Une coquille de noix,
A nos cris de larmes nos mort frappent les tambours,
Ne reste-t-il plus qu'à rêver et chanter en troubadour.

C'est maintenant la révolution,
Levons-nous et passons à l'action,
Y'en a marr' qu'on nous prenne pour des cons,
Ré-inventons la constitution.

Qu'on supprime le fric,
Qu'on libère l'Afrique,
Il est temps de faire les bons choix de l'avenir,
Gardons le bonheur de tous bien dans notre ligne de mire.

C'est maintenant la révolution,
Levons-nous et passons à l'action,
Y'en a marr' qu'on nous prenne pour des cons,
Ré-inventons la constitution.

Passons à l'attaque,
Quarantainons le cac,
Faire le tour du monde ne devrait pas être un luxe rare,
Mene, mene, tekél, upharsin, fine Balthazar.

Vive la France, espérance, d'un jour nouveau sans corruption,
Allons tous, dans la rue, exprimer nos rébellions,
Que nos ministres, nos patrons passent tous en cassation,
Allons tous, dans les urnes, choisir la vie aux élections.

La république libre de Strasbourg n'est pas une utopie de fou,
Huit siècles avant Liebenzeller nous a sortis de l'oppression
A l'inspiration la décision je veux déclarer ma flamme,
Et mon désir de vivre mes passions

Quand je vois les juges les riches bien se moquer de nous
Je me dis que Brant dans sa nef des fous avait gagné la raison
Quand je lis j'écris j'écoute je chante
je peins je marche je vole je clame
J'embrasse l'envie d'un monde nu sans exception

Nulle envie d'idoler un prophète mort sur une croix planté de clous,
Pour chaque nouvelle il y a un temps fixé, bientôt vous le saurez
Que chacun prie quand et comme son cœur le réclame,
Aimer sans attente et sans condition est ma résolution.

Vive la France, espérance, d'un jour nouveau sans corruption,
Allons tous, dans la rue, exprimer nos rébellions,
C'en est trop, nos ministres passent tous en cassation,
Allons tous, dans les urnes, choisir la vie aux élections.

Quand je pense à toi,
Quand je pense à moi,
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à nous
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à notre amour

Quand je pense à toi,
Quand je pense à moi,
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à nous
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à notre amour

C'est maintenant la révolution,
Levons-nous et passons à l'action,
Y'en a marr' qu'on nous prenne pour des cons,
Ré-inventons la constitution.

Quand je pense à toi,
Quand je pense à moi,
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à nous
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à notre amour

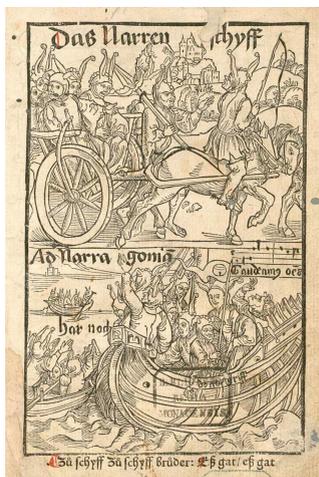
C'est maintenant la révolution,
Levons-nous et passons à l'action,
Y'en a marr' qu'on nous prenne pour des cons,
Ré-inventons la constitution.

Quand je pense à toi,
Quand je pense à moi,
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à nous
Quand je pense à toi je pense à moi je pense à notre amour

Vive la France, espérance, d'un jour nouveau sans corruption,
Allons tous, dans la rue, exprimer nos rébellions,
C'en est trop, nos ministres passent tous en cassation,
Allons tous, dans les urnes, choisir la vie aux élections.

19. Lectures

19.1. La Nef Des Fous (Sébastien BRANT - 1494)

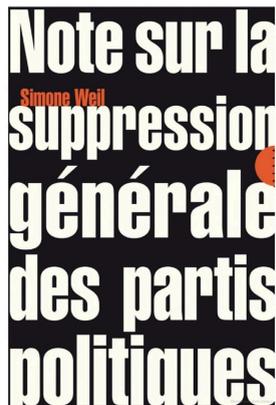


Téléchargez gratuitement la dernière version française complète avec ce QR Code.



Téléchargez gratuitement la version en cours de traduction par ma part avec ce QR Code.

19.2. Note sur la suppression générale des partis politiques (Simone Weil - 1940)



En quelques pages, Simone Weil nous démontre la problématique de l'organisation actuelle des partis politiques qui empêche une réelle démocratie d'émerger dans l'objectif du bien et de la justice.

Téléchargez gratuitement son livre avec ce QR Code.



20. Conclusion

En explorant les divers défis contemporains et en proposant des solutions audacieuses et innovantes, ce livre aspire à catalyser un changement positif et durable dans notre société. De la transformation de nos systèmes éducatifs pour répondre aux besoins du XXI^e siècle à la création de nouvelles économies locales résilientes, en passant par la protection de notre environnement et la promotion d'une justice sociale inclusive, chaque proposition repose sur un principe fondamental : l'engagement envers le bien commun.

À travers la promotion de coopératives locales, et d'initiatives pour dynamiser l'emploi dans les secteurs artistiques et culturels, nous pouvons tracer un chemin vers une société plus juste et équitable.

L'impulsion donnée à l'innovation technologique et aux énergies renouvelables, ainsi que la redéfinition des politiques migratoires et de santé publique, visent toutes à construire un avenir où la dignité humaine, l'équité sociale et la durabilité environnementale sont au cœur de nos préoccupations.

Les propositions formulées dans ce livre aspirent à susciter le dialogue, à mobiliser les consciences et à inspirer l'action collective.

En nous appuyant sur les enseignements du passé et en regardant résolument vers l'avenir, nous avons la possibilité de façonner un monde où chaque individu, où que ce soit sur la planète, peut réaliser son plein potentiel.

C'est en unissant nos forces et en faisant preuve de courage que nous pourrions véritablement construire un avenir meilleur pour tous.

Thomas BRANT



Thomas Brant, ingénieur, enseignant, artiste, et art-thérapeute, s'est engagé à promouvoir une société plus juste et inclusive.

Avec une carrière diversifiée, Thomas Brant a travaillé pour l'industrie militaire, l'OTAN, le Conseil de l'Europe, Electricité de Strasbourg, Alcatel et Citiz.

Depuis son rachat du Racing Club de Strasbourg en 2011 pour en faire une SCIC, projet qui a réussi ensuite à Bastia (2017) et Sochaux (2023), Thomas Brant a participé activement à la vie politique avec des candidatures aux élections en 2016, 2020, et 2024, et divers projets solidaires en France et à l'étranger.

Descendant de Sébastien Brant, juriste, humaniste et poète, auteur de *La Nef des Fous* en 1494 et premier secrétaire de la ville de Strasbourg de 1501 à 1521, il continue à porter les valeurs de justice et d'humanité.

À travers ce livre, Thomas Brant partage des idées et des propositions pour une amélioration notable de notre société, à Strasbourg, en Alsace, en France, et au-delà.